

(I)

(N^o 6.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 1854.

DENRÉES ALIMENTAIRES.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous soumettre un projet de loi destiné à permettre la libre entrée des céréales et des denrées similaires ainsi que du bétail, et à défendre la sortie des pommes de terre et de leur fécule.

Cette mesure est indiquée par les circonstances. La plupart des pays qui nous entourent l'ont adoptée, et il est utile que la Belgique suive leur exemple, quoique le plus grand nombre des produits de la récolte de 1854 y aient été abondants.

Il est à remarquer, en effet, que le prix des denrées alimentaires se maintient à un taux élevé; et s'il est vrai de dire que cette cherté est due en partie à des faits temporaires qui disparaîtront alors que les grains pourront arriver en plus grande quantité sur les marchés, on ne peut contester, cependant, qu'elle tient aussi à des circonstances permanentes qui, longtemps encore, semblent devoir exercer leur influence.

La récolte des pommes de terre a été médiocre cette année dans notre pays, et il y a lieu de croire que, sauf de rares exceptions, elle n'a pas été plus abondante dans les contrées où ce produit contribue, dans une mesure notable, à l'alimentation publique. Non-seulement la quantité fait défaut, mais la qualité aussi est inférieure à ce qu'elle est d'ordinaire, même depuis 1845. De ce chef, il y aura, dans la production des aliments, un déficit assez large. D'autre part, la récolte de 1854 a dû être entamée avant l'époque où les moissons nouvelles entrent d'habitude dans la consommation, et il va de soi que tout ce qui a été ainsi consommé par anticipation ne peut être compté parmi les produits nécessaires aux besoins du pays pendant une année entière. On ne s'expose pas à se tromper en admettant que le déficit résultant de ces deux sources doit absorber à peu près tout l'excédant de la récolte des autres denrées alimentaires,

et qu'ainsi en 1854-1855, la Belgique se trouvera dans la situation où elle serait si la production de tous les aliments avait été celle d'une année ordinaire, qui exige, on le sait, un supplément de 750,000 hectolitres de blé à demander aux importations étrangères.

Cette situation n'a rien qui doive nous alarmer : la récolte des États-Unis, sur les résultats de laquelle on avait exprimé des craintes, laissera un excédant notable ; et si les événements de la guerre doivent priver l'Europe des arrivages provenant des ports russes, il convient de ne pas perdre de vue que les ressources des pays producteurs sont beaucoup plus considérables qu'en temps ordinaire, et que les peuples qui, avec des moissons abondantes ou moyennes, doivent emprunter au dehors de quoi suppléer à l'insuffisance de leur production, sont très-peu nombreux. La concurrence sur les marchés d'approvisionnement semble ainsi devoir se restreindre dans des limites étroites ; et si, malheureusement, on ne peut pas s'attendre à voir le prix des denrées diminuer dans la même proportion, on a, du moins, l'assurance que tous les besoins de la consommation trouveront à se satisfaire.

En 1853-1854, les importations, sous le régime décrété par les Chambres, sur la proposition du Gouvernement, ont pleinement suffi pour subvenir au manque de notre récolte.

Le déficit avait été évalué approximativement à 1,700,000 hectolitres de froment ; et, depuis le 1^{er} août 1853 jusqu'au 30 septembre 1854, nous avons reçu en consommation de l'étranger l'équivalent de 1,449,680 hectolitres, quantité égale à celle qui nous faisait défaut, si l'on tient compte de l'économie avec laquelle, en temps de cherté, les produits se consomment et sont employés aux usages industriels.

Si, dans une année où les récoltes ont été en déficit à peu près partout, il s'est produit des résultats aussi satisfaisants, on peut augurer que, sous le même régime, les importations ne seront pas moins considérables, aujourd'hui que les moissons sont abondantes dans toute l'Europe.

La grande majorité des Chambres de commerce et des Commissions d'agriculture, consultées par le Gouvernement, s'est prononcée en faveur de la libre entrée des denrées alimentaires, comme le prouvent leurs délibérations qui seront communiquées aux Chambres.

Nous espérons que la Législature partagera leur avis, et qu'elle adoptera le projet de loi que nous avons l'honneur de lui soumettre, et qui ne diffère de la loi du 31 décembre 1853 qu'en ce qu'il ne comprend pas certains produits qui sont, en quelque sorte, des denrées de luxe, et qu'il donne au Gouvernement la faculté d'abrégéer ou de prolonger la durée de ses dispositions fixée au 31 juillet 1855.

Ce n'est pas sans quelque hésitation qu'en reproduisant dans le projet de loi la suppression des droits à l'entrée sur le bétail, le Gouvernement s'est décidé à imposer ce nouveau sacrifice au trésor public ; cette disposition a été sans avantage appréciable pour le consommateur, et n'a guère profité qu'à quelques commerçants et aux grands cultivateurs. On importe peu ou point de bétail gras ; et lorsque l'industrie agricole se trouve dans une situation éminemment prospère, grâce à une abondante récolte, coïncidant avec la cherté de toutes les denrées, on pourrait soutenir peut-être qu'il est inutile de la dégréver du faible droit qu'elle paye à la frontière sur le bétail maigre importé de l'étranger.

Du reste, nous ne doutons pas que les Chambres ne compensent cette perte pour le trésor par la prorogation, pendant une année encore, de la loi du 31 décembre dernier, qui fixe le contingent de la contribution foncière pour 1854.

Le Ministre de l'Intérieur,

F. PIERCOT.

*Le Ministre d'État, gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.

PROJET DE LOI.

Leopold,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances présenteront à la Chambre des Représentants, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Sont déclarés libres à l'entrée, le froment, l'épeautre mondé, le méteil, les pois, lentilles et fèves (haricots) le seigle, le maïs, le sarrasin, les féverolles et vesces, l'orge, la drèche (orge germée), l'avoine, l'épeautre non mondé, le gruau et l'orge perlé, les farines et moutures de toute espèce, le son, la fécule et les autres substances amylacées, le pain, le biscuit, les taureaux, les bœufs, les vaches, les bouvillons, les taurillons, les génisses, les veaux, les moutons, les agneaux et les cochons.

Continueront également d'être libres à l'entrée, le lard et les viandes salées.

ART. 2.

Les pommes de terre et leur fécule sont prohibées à la sortie.

ART. 3.

Les dispositions qui précèdent sortiront leurs effets jusqu'au 31 juillet 1855. Toutefois, le Gouvernement pourra les faire cesser en tout ou en partie avant cette époque ou les proroger pour un nouveau terme, si les circonstances le rendent utile ou nécessaire.

ART. 4.

Le bénéfice de la libre entrée décrétée par l'article 1^{er} sera applicable à tout navire belge ou étranger dont les papiers d'expédition constateront que le chargement a été complété et le départ effectué d'un port étranger avant la date du rétablissement des droits.

ART. 5.

L'arrêté royal du 25 juillet 1854, qui a maintenu provisoirement la prohibition des pommes de terre à la sortie, est approuvé.

ART. 6.

La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa promulgation.

Donné à Laeken, le 6 novembre 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de l'Intérieur,

PIERCOT.

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département
des Finances,*

LIEDTS.

Loi sur les denrées alimentaires.

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Léopold, Roi des Belges,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — Les droits d'importation sur les articles suivants sont fixés, savoir :

MARCHANDISES.	Entrées sur lesquelles portent les droits.	Droits D'ENTRÉE général.	DROITS D'ENTRÉE spéciaux différentiels			DROIT de sortie.
			Par mer, sous pavillon			
			BELGE.	du pays de provenance.	D'AUTRES PAYS.	
Grains . . .	Froment, épeautre mondé, méteil, pois, lentilles et fèves (haricots) . . .	100 kil.	1 "	"	"	} livres.
	Seigle, maïs, sarrasin, fêveroles et vesces.	Id.	" 70	"	"	
	Orge, drêche (orge germée), avoine et épeautre non mondé	Id.	" 60	"	"	
	Gruau et orgé perlé	Id.	" 5	"	"	
	Farines et moutures de toute espèce, son, fécule et autres substances amylacées, pain, biscuit.	Id.	" 3	"	"	
	Macaroni, semoule, vermicelle et pain d'épice.	Id.	" 7	"	"	
Viandes . . .	Jambons fumés.	Id.	15 "	"	"	
	Lard et viandes de toute espèce non dénommées ci-dessus	Id.	" 5	"	"	
Bestiaux . . . (¹)	Taureaux, bœufs, vaches et bouvillons	Par kil. du poids brut des animaux sur pied	" 04	"	"	
	Taurillons, génisses, dont l'âge n'excédera pas 2 ans et veaux pesant plus de 50 kilogrammes	Id.	" 02	"	"	
	Veaux de moins de 50 kilogrammes.	Par tête.	" 50	"	"	
	Moutons et agneaux	Id.	" 1 50	"	"	
Cochons	Id.	" 2	"	"		

(¹) Le Gouvernement déterminera les signes distinctifs d'après lesquels les animaux doivent être classés dans ces catégories.

ART. 2. — Jusqu'au 1^{er} janvier 1851, le Gouvernement est autorisé à régler la tarification sur le riz.

ART. 3. — Le Gouvernement pourra, dans des circonstances graves, réduire les droits d'entrée sur les denrées alimentaires, lorsque les Chambres ne seront pas assemblées, sauf à soumettre à leur approbation, dans le mois de leur première réunion, les mesures qu'il aura prises.

ART. 4. — La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'État, et publiée par la voie du *Moniteur*.

Donné à Bruxelles, le 22 février 1850.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de l'Intérieur,

CH. ROGIER.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

Vu et scellé du sceau de l'État :

Le Ministre de la Justice,

DE HAUSSY.

ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1853.

LÉOPOLD, ETC.

Sur la proposition et de l'avis unanime de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE UNIQUE. — Sont libres à l'entrée :

Le froment, l'épeautre mondé, le méteil, les pois, les lentilles, les fèves (haricots), le seigle, le maïs, le sarrasin, les féveroles et vesces, l'orge, la drêche (orge germée), l'avoine, l'épeautre non mondé, le gruau, l'orge perlé, les farines et moutures de toute espèce, les fécules et autres substances amylacées.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera obligatoire le lendemain de son insertion au *Moniteur*.

*Le Ministre d'État, gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

ARRÊTÉ ROYAL DU 13 OCTOBRE 1853.

Sur la proposition et de l'avis unanime de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE UNIQUE. — Sont prohibés à la sortie :

- 1^o Les pommes de terre ;
- 2^o Les légumes secs, savoir : pois, lentilles, fèves (haricots), vesces et féveroles.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera obligatoire le lendemain de son insertion au *Moniteur*.

*Le Ministre d'État, gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.

*Le Ministre des Affaires Étrangères,
H. DE BROUCKERE.*

LOI SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES.

LÉOPOLD, ETC.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Les dispositions de l'arrêté royal du 28 août 1853 sont approuvées.

Sont libres à l'entrée jusqu'au 31 juillet 1854, le froment, l'épeautre mondé et non mondé, le méteil, le seigle, le maïs, l'orge et la drèche, le sarrasin, l'avoine, les pois, les lentilles, les haricots, les féveroles et les vesces, le gruau, l'orge perlé, les farines et moutures de toute espèce, le son, les féculs et les autres substances amylacées, le pain, le biscuit, le macaroni, la semoule, le vermicelle, le pain d'épice, le riz, les jambons fumés, les taureaux, les bœufs, les vaches, les bouvillons, les taurillons, les génisses, les veaux, les moutons, les agneaux et les cochons.

Sont également libres à l'entrée jusqu'au 31 décembre 1854, le lard et les viandes de toute espèce non dénommées au tarif.

Les dispositions du § 2 sont applicables à tout navire belge ou étranger dont les papiers d'expédition constateront que le chargement en grains ou autres denrées comprises dans ce paragraphe aura été complété et le départ effectué d'un port étranger avant le 31 juillet 1854.

ART. 2. — Sont approuvées les dispositions de l'arrêté royal du 13 octobre 1853.

Sont prohibés à la sortie jusqu'au 31 juillet 1854, les pommes de terre, leurs féculés, les lentilles, les pois et les fèves (haricots).

ART. 3. — Si les circonstances le permettent, le Gouvernement pourra faire cesser, avant le 31 juillet 1854, les effets de l'art. 2.

ART. 4. — La présente loi sera obligatoire le lendemain de sa publication.

Promulguons, etc.

Donné à Laeken, le 31 décembre 1853.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI ·

Le Ministre de l'Intérieur,

F. PIERCOT.

*Le Ministre d'État, gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.



LÉOPOLD, ETC.

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Sur la proposition et de l'avis unanime de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ARTICLE UNIQUE. — L'exportation des pommes de terre continuera d'être prohibée jusqu'à l'époque à fixer par la loi.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera obligatoire à partir du 1^{er} août prochain.

Donné à Laeken, le 25 juillet 1854.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre d'État, gouverneur du Brabant,
chargé temporairement du Département des
Finances,*

LIEDTS.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

ANNEXE N° 2.

Résumé des avis des Chambres de Commerce.

DÉSIGNATION des CHAMBRES DE COMMERCE.	DATE DES AVIS.	RÉSUMÉ DES AVIS.
Anvers	7 octobre	Demande la libre entrée de toutes les céréales, jusqu'au 31 décembre 1835, en appliquant cette date non au jour de l'arrivée des navires mais à celui de leur départ des pays de provenance. Elle veut également la libre entrée des farines, du bétail et de la viande, ainsi que l'abolition du droit qui pèse sur le riz. Elle repousse la prohibition à la sortie, tout en approuvant cependant l'arrêté royal qui interdit l'exportation des pommes de terre, attendu que cette denrée ne peut arriver de l'étranger en quantité assez considérable pour remplacer les parties exportées, et elle pense qu'il serait rationnel d'étendre cette défense à la fécula.
Bruxelles	30 septembre	Demande qu'on laisse au commerce des denrées alimentaires l'entière liberté de ses allures tant à l'importation qu'à l'exportation; cependant, dans l'intérêt du trésor, elle pense qu'on pourrait, sans inconvénient, imposer, tant à l'entrée qu'à la sortie, un droit de 50 c' par 100 kil. de froment, en taxant les autres grains dans la même proportion. Cette loi devrait avoir de la stabilité.
Louvain	5 octobre	Réclame la libre entrée et la libre sortie de toutes les denrées alimentaires; elle n'excepte que les pommes de terre et leur fécula, pour lesquelles elle propose de maintenir la prohibition à la sortie. Elle voudrait en outre voir armer le Gouvernement du droit de prohiber les grains à la sortie pour le cas où les exportations dépasseraient, contrairement à son attente, les importations pendant deux ou trois mois.
Nivelles	9 octobre	Propose, à l'unanimité, de décréter la libre entrée des denrées alimentaires en général ou au moins du froment, du seigle, des pommes de terre et de la fécula, et d'établir un droit modéré à la sortie sur les mêmes denrées. — Si les arrivages n'étaient pas assez abondants pour combler le déficit et amener une baisse dans les prix, elle pense qu'on pourrait y remédier en accordant une prime à l'entrée pour les grains venant de l'étranger qui seraient livrés à la consommation, à condition que, pour éviter toute fraude, le droit à la sortie soit majoré en proportion; cette mesure ne serait que temporaire jusqu'à ce que les prix des céréales soient descendus à un certain taux à fixer par le Gouvernement d'accord avec la Législature. — Elle approuve la prohibition déjà établie des pommes de terre, et elle demande qu'elle soit étendue à la fécula. — Elle pense aussi qu'en présence de l'extension qu'a prise la fabrication de l'alcool en Belgique, il conviendrait de ne pas trop favoriser l'emploi des céréales pour cette fabrication, et de supprimer ou au moins de diminuer la prime accordée à l'exportation.
Bruges	2 octobre	Réclame la libre entrée des céréales, du riz et du bétail. Elle repousse la prohibition à la sortie, sauf en ce qui concerne les pommes de terre, dont elle approuve la défense d'exportation, qui devrait également s'étendre à la fécula. Elle pense en outre qu'il conviendrait de faire afficher dans chaque commune les relevés mensuels des importations et exportations des denrées alimentaires. — Cette mesure aurait pour résultat d'éclairer le peuple sur la véritable situation.

DÉSIGNATION des CHAMBRES DE COMMERCE.	DATE DES AVIS.	RÉSUMÉ DES AVIS.
Ostende	2 octobre.	Se prononce pour la libre entrée et la libre sortie du bétail, des viandes, du riz et des principales denrées alimentaires.
Roulers.	30 septembre.	Demande la libre entrée des céréales, du bétail et des principales denrées alimentaires. — Elle se prononce, par cinq voix contre une, pour la prohibition à la sortie.
Courtrai	3 octobre.	Propose de décréter temporairement — la libre entrée des céréales, du riz, du bétail et de toutes les substances alimentaires, — la prohibition à la sortie des céréales et des pommes de terre, ainsi que de la fécula, — enfin, un droit à la sortie sur les alcools fabriqués avec les blés indigènes, droit équivalant au droit réduit en France (35 francs à l'hectolitre).
Ypres	8 octobre.	Se prononce, à l'unanimité, pour la libre entrée des céréales. — La majorité conseille également la prohibition; deux membres demandent qu'on laisse au commerce une liberté pleine et entière. — Elle conseille également l'abolition des droits d'entrée sur le riz, ainsi que la prohibition de la fécula des pommes de terre à la sortie.
Alost et Gand.	27 et 28 octob.	Demandent la libre entrée des céréales et des denrées similaires, ainsi que du bétail; elles repoussent l'une et l'autre la prohibition à la sortie. La Chambre de Gand voudrait que la libre entrée s'appliquât au beurre et aux produits analogues, ainsi qu'à l'amidon.
St-Nicolas	5 septembre.	Réclame également la libre entrée des céréales et des bestiaux, etc., mais elle opine, en même temps, pour la prohibition à la sortie du froment et du seigle, jusqu'à une époque plus heureuse où cette mesure ne sera plus nécessaire.
Termonde.	30 septembre.	Veut la libre entrée, jusqu'au 31 octobre 1855, de toutes les denrées comprises dans la loi du 31 décembre 1855, — et la prohibition à la sortie, jusqu'à la même époque, du froment, du seigle, du méteil, du sarrasin, des pommes de terre et des farines; elle demande, de plus, l'abolition de la taxe du pain.
Charleroy	30 septembre.	Demande la libre entrée, tant pour les céréales que pour le bétail; elle conseille, de plus, par quatre voix contre trois, la prohibition à la sortie des céréales jusqu'au 1 ^{er} mai 1855.
Tournay	1 octobre.	Avisé pour la libre entrée de toutes les denrées alimentaires et du bétail, ainsi que pour la prohibition momentanée à la sortie des mêmes produits, et pour la réduction de la fabrication des eaux-de-vie de grains, en imposant un droit élevé à la sortie.
Mons	5 octobre.	Se prononce pour la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires, — ainsi que l'abaissement du prix de transport des céréales par chemin de fer. Quelques membres désirent le maintien de la prohibition à la sortie des pommes de terre.
Liège et Verviers.	29 et 30 sept.	Se prononcent pour la libre entrée de toutes les denrées alimentaires et contre toute entrave à l'exportation. — La Chambre de Liège attire l'attention du Gouvernement sur les avantages qu'il pourrait y avoir à tenir le même jour tous les marchés aux grains.
La députation permanente du Limbourg remplissant les fonctions de chambre de commerce.	6 octobre.	Opine pour la libre entrée et la libre sortie de toutes les denrées alimentaires.

DÉSIGNATION des CHAMBRES DE COMMERCE.	DATE DES AVIS.	RÉSUMÉ DES AVIS.
La députation permanente du Luxembourg remplis- sant les fonctions de Chambre de commerce.	11 octobre. .	<p>Demande la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires; elle est disposée toutefois à appuyer la prohibition à la sortie des pommes de terre, si des Gouvernements voisins venaient à décréter cette mesure; mais c'est la seule exception qu'elle puisse admettre au principe de la liberté du commerce de denrées alimentaires. Si cependant, par des considérations puisées dans l'intérêt général ou dans l'intérêt du trésor, la libre entrée et la libre sortie ne pouvaient être admises pour toutes les denrées, elle demande alors qu'on rétablisse dans son ensemble le système libéral qui a été en vigueur jusqu'au 31 juillet dernier, et qu'il ne soit décrété dans aucun cas que de faibles droits de balance.</p> <p>La Députation déplore la situation qui a été faite au pays en général, et à la province de Luxembourg en particulier, par la décision récente de la Législature relative à la distribution de la chaux.</p>
Namur.	3 octobre. .	Se prononce pour la liberté pleine et entière du commerce des céréales.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

21 Chambres de commerce ont donné leurs avis.

12 demandent la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires.

1 demande la libre entrée et un droit modéré à la sortie, et, en cas d'insuffisance des arrivages, une prime à l'importation des grains étrangers, avec majoration dans la même proportion du droit à la sortie. De plus suppression de la prime accordée à l'exportation de l'alcool, etc.

7 réclament à la fois la libre entrée et la prohibition à la sortie. Deux de ces dernières ajoutent à la prohibition l'imposition d'un droit élevé à l'exportation des eaux de vie de grains.

2)



ANNEXE N° 3.

Avis des Commissions d'agriculture.

PROVINCES.	DATE DES AVIS.	RÉSUMÉ DES AVIS.
Anvers	"	La Commission d'agriculture est d'avis que le Gouvernement ferait bien de frapper la sortie des céréales d'un droit temporaire, et de favoriser autant que possible l'importation. Elle ne détermine pas le taux du droit d'exportation, et omet de dire si les faveurs à l'entrée doivent aller au delà de la franchise complète. Elle propose, en outre, la prohibition de la fécule des pommes de terre.
Brabant	4 octobre.	La Commission demande, comme elle l'a fait antérieurement, la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires et du bétail.
Flandre occidentale.	10 octobre.	La Commission opine pour la prorogation, jusqu'au 1 ^{er} avril 1855, de la loi du 31 décembre 1853, autorisant la libre entrée du bétail. Elle propose, en outre, la libre entrée des denrées alimentaires sans exception, et leur prohibition à la sortie. <i>Nota.</i> Cet avis est l'opinion de la minorité du bureau, composé du secrétaire et du médecin vétérinaire.
Flandre orientale	1 ^{er} octobre.	La Commission propose la libre entrée des denrées alimentaires et du bétail. Elle demande, en même temps, qu'on ne mette aucune entrave à l'exportation, sauf en ce qui concerne les pommes de terre, la fécule et le bétail.
Hainaut	12 octobre.	La Commission demande la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires.
Liège	3 octobre.	La Commission émet le même avis que celle du Hainaut.
Limbourg	4 octobre.	La Commission ne donne pas d'avis formel; consultés par correspondance, trois de ses membres se sont abstenus de se prononcer d'une manière précise; trois ont proposé la libre entrée et la prohibition à la sortie; un a demandé à la fois la libre entrée et la libre sortie.
Luxembourg	27 septembre.	La Commission propose la libre entrée et la prohibition momentanée à la sortie, à lever aussitôt que les moyens factices qui produisent la hausse auront disparu. — Un membre est d'avis que la sortie des céréales ne doit pas être prohibée.
Namur	2 octobre.	La Commission propose la libre entrée et la prohibition à la sortie des principales denrées alimentaires.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

- 4 commissions d'agriculture se prononcent d'une manière formelle pour la libre entrée et la libre sortie des denrées alimentaires; une seule d'entre elles met une restriction à ce vœu, en demandant la prohibition à la sortie du bétail, des pommes de terre et des fécules.
- 2 commissions demandent à la fois la libre entrée et la prohibition à la sortie.
- 2 ne donnent pas d'avis précis.
- 1 propose de frapper la sortie des céréales d'un droit temporaire en favorisant leur importation, et demande, de plus, la prohibition de la fécule des pommes de terre.

(XIII)

ANNEXE N° 4.

TABLEAU,

*par province, du produit de la récolte d'une année ordinaire
et de 1846, 1850-1852, 1853 et 1854.*



TABLEAU, par province, du produit de la récolte d'une

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE. — (Hectares.)	Produit D'UNE ANNÉE ORDINAIRE		Produit de 1846		Produit moyen DE 1850, 1851 ET 1852	
		par	en	par	en	par	en
		HECTARE.	TOTALITÉ.	HECTARE.	TOTALITÉ.	HECTARE.	TOTALITÉ.

FRO

	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
Anvers	7,516.85	17.85	150,478	15.86	116,045	17.66	120,215
Brabant	50,178.61	16.45	825,271	17. "	855,056	18.66	950,552
Flandre occidentale	45,880.92	20.14	924,195	21. "	965,499	20.66	947,809
Flandre orientale	26,801.98	20.10	538,625	10. "	509,257	21. "	562,841
Hainaut	55,682.66	19.67	1,055,884	19. "	1,019,970	23. "	1,254,761
Liège	20,825.41	17.04	565,905	16. "	535,174	18.55	581,695
Limbourg	12,189.45	17.15	209,088	15. "	182,841	17. "	207,220
Luxembourg	4,480.11	14.74	66,055	12. "	55,761	18.55	82,120
Namur	12,008.25	15.90	192,544	15. "	181,475	15.55	185,466
LE ROYAUME	253,452.24	18.41	4,505,837	18.04	4,215,036	19.99	4,667,487

EPEAU

LE ROYAUME (grain vétu)	51,847.80	27.75	1,457,854	28.44	1,476,669	50.51	1,571,954
Id. (grain net)	"	"	1,049,655	"	1,077,968	"	1,147,511

SEI

Anvers	45,599.95	18.25	792,159	8.11	551,975	17. "	757,799
Brabant	51,472.75	16.64	856,585	6.75	547,441	18. "	926,509
Flandre occidentale	56,927.28	21.25	784,066	12. "	445,127	18.55	676,877
Flandre orientale	47,744.11	21.64	1,055,005	7.50	558,080	22.66	1,082,181
Hainaut	28,278.20	20.25	572,751	10. "	282,782	25.55	659,752
Liège	16,556.67	17.85	291,685	6. "	98,020	17.66	288,505
Limbourg	54,701.02	15.59	554,199	5. "	175,505	16.66	578,118
Luxembourg	8,914.55	19.57	172,684	10. "	80,145	18.55	165,405
Namur	15,594.74	16.42	256,079	5. "	77,975	16.55	254,662
LE ROYAUME	285,569.54	18.68	5,295,191	7.84	2,222,046	18.04	5,567,786

année ordinaire et de 1846, 1850-1852, 1853 et 1854.

Produit approximatif DE 1855		Produit réel DE 1855		Produit approximatif DE 1855		Observations.
par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	

MENT.

15. "	109,752	14. "	102,455	23. "	168,287
15.50	680,421	15.88	696,479	21. "	1,053,750
15.98	755,177	14. "	642,552	25. "	1,147,025
16.54	445,504	15.50	426,151	27. "	725,655
17.95	965,603	17.85	957,161	24. "	1,288,585
16. "	535,174	16. "	555,174	21. "	457,291
12.22	148,955	12.88	157,000	20.50	249,885
15. "	58,241	11.70	52,417	17.90	80,195
16.80	205,250	15.16	185,409	19. "	229,866
14.85	5,675,877	14.59	5,550,558	25.05	5,378,529

TRE.

"	"	50.19	1,565,757	54.92	1,810,525
"	"	"	1,145,002	"	1,521,685

GLE.

15. "	650,999	14. "	607,599	24. "	1,041,598
18.41	947,615	18.75	965,112	21. "	1,080,927
17.52	646,965	16. "	590,856	27. "	995,056
20.27	967,775	19.51	951,487	50. "	1,452,525
21.20	599,409	21.42	605,720	22. "	622,122
19. "	510,506	19. "	288,505	19. "	288,505
15.55	559,600	15.44	555,785	25. "	798,125
18. "	160,461	15.80	150,849	15.92	141,919
19.27	300,510	17. "	265,110	16. "	249,515
18.08	5,123,816	17.56	4,921,001	25.46	6,650,068

PROVINCES.	ÉTENDUE CULTIVÉE. — (Hectares.)	Produit D'UNE ANNÉE ORDINAIRE		Produit de 1846		Produit moyen DE 1850, 1851 ET 1852	
		par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.

MÉ

	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
LE ROYAUME	59,716.57	18.88	740,705	12.94	513,952	19.46	772,884

RÉCAPITU

Froment	255,452.98	18.41	4,505,857	18.04	4,213,036	19.90	4,067,487
Épeautre (grain net)	51,847.80	27.75	1,040,655	28.44	1,077,968	30.31	1,147,511
Seigle	283,569.54	18.68	5,293,191	7.84	2,222,046	18.04	5,367,786
Méteil	59,716.57	18.38	740,705	12.94	513,952	19.46	772,884
TOTAL	608,585.99	"	11,598,568	"	8,026,982	"	11,955,668

Produit approximatif DE 1853		Produit réel DE 1853		Produit approximatif DE 1854		Observations.
par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	

TEIL.

hect	hect	hect	hect	hect	hect
»	»	16.37	650,160	25.24	923,013

LATION.

14.88	3,673,877	14.39	3,550,538	25.03	5,378,329
»	»	30.19	1,143,002	34.92	1,321,685
18.08	5,123,816	17.36	4,921,001	23.46	6,650,068
»	»	16.37	650,160	25.24	923,013
»	»	»	10,264,721	»	14,273,005

TABLEAU de la récolte du sarrasin et des

PROVINCES.	ÉTENDUE		Produit de 1846		Produit moyen DE 1850, 1851 ET 1852	
	CULTIVÉE.	par HECTARE.	en		par HECTARE.	en TOTALITÉ.
			par HECTARE.	TOTALITÉ.		
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
Anvers	11,501.98	148.87	1,682,540	161.66	1,827,078	
Brabant	20,584.65	175. »	3,602,510	118.59	2,441,131	
Flandre occidentale	16,055.44	120. »	1,924,252	150.51	2,089,578	
Flandre orientale	20,247.82	90. »	1,822,505	100.66	2,220,375	
Hainaut	11,747.04	152.17	1,552,625	70. »	822,535	
Liège	9,696.18	167.46	1,625,561	152.98	1,389,598	
Limbourg	7,501.55	155. »	1,012,709	166.41	1,248,552	
Luxembourg	10,050.75	125. »	1,255,845	108.55	1,088,857	
Namur	7,915.85	110.44	874,226	68.22	540,019	
TOTAUX	115,062.14	155.77	15,548,567	118.42	15,567,105 (¹)	

POMMES

PROVINCES.	ÉTENDUE		Produit de 1846		Produit moyen DE 1850, 1851 ET 1852	
	CULTIVÉE.	par HECTARE.	en		par HECTARE.	en TOTALITÉ.
			par HECTARE.	TOTALITÉ.		
	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
Anvers	6,819.40	24. »	165,667	22.53	152,279	
Brabant	4,655.56	17. »	78,767	20.66	96,725	
Flandre occidentale	2,877.35	24. »	69,056	20.53	58,496	
Flandre orientale	8,859.04	25. »	220,976	22. »	194,458	
Hainaut	80.58	17.56	1,595	10.05	1,551	
Liège	15.74	14.42	227	18.95	298	
Limbourg	4,049.27	16. »	64,788	25.55	94,469	
Luxembourg	224.66	8.54	1,874	52.50	7,501	
Namur	20.85	15.25	276	13.59	285	
TOTAUX	27,580.12	17.70	601,026	21.41	605,840	

SARRA

(¹) Les récoltes de 1850, 1851 et 1852, à peu près normales pour tous les produits, n'ont laissé de déficit sensible que pour les pommes de terre, dont la production moyenne peut être évaluée, depuis 1845, à peu près à 16,000,000 d'hectolitres.

pommes de terre en 1846, 1850-1852, 1853 et 1854.

Produit approximatif DE 1853		Produit réel DE 1853		Produit approximatif DE 1853		Observations.
par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	par HECTARE.	en TOTALITÉ.	

DE TERRE.

hect.	hect.	hect.	hect.	hect.	hect.
177. "	2,000,450	175.51	1,984,288	166. "	1,876,128
155.66	5,204,205	164.71	5,590,494	101. "	2,070,047
144.71	2,520,488	166.51	2,070,061	155. "	2,164,784
155.81	2,749,856	116.51	2,559,075	156. "	2,755,705
95. "	1,092,538	110.45	1,207,525	74. "	869,547
186. "	1,805,489	200.48	1,945,890	74. "	717,517
171.89	1,289,441	199.64	1,497,609	155. "	1,012,709
170. "	1,705,227	190.82	1,914,067	85. "	852,352
124. "	981,565	161.96	1,282,051	66. "	522,446
150.89	17,147,277	165.18	18,558,858	107.77	12,828,253

SIN.

29. "	107,765	29. "	107,765	19. "	120,570
21.65	100,219	25.65	109,486	20. "	92,667
24.90	71,895	24.60	70,782	22. "	63,501
25.50	225,627	24.25	214,546	17. "	150,265
19.05	1,531	28. "	2,250	50. "	2,411
52. "	505	52. "	505	40. "	629
25.25	102,244	26. "	105,291	25.60	165,661
50. "	6,759	56. "	8,087	15.17	2,982
12. "	249	17. "	554	20.50	427
24.54	704,772	26.72	708,864	25.05	545,911

ANNEXE N° 6.

*Importations et exportations des denrées alimentaires en Belgique
depuis 1850.*

ANNÉE.	FROMENT.	SEIGLE.	AVOINE.	SARRASIN.	FÈVES	ORGE	FABES	POMMES
					et VESCES.	et ESCORGEON.	et SON.	de TERRE.

IMPORTATIONS.

	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	hect.
1850	51,590,960	17,507,920	6,955,787	70,544	2,599,995	24,215,104	1,905,287	155,608
1851	45,104,822	20,289,555	7,969,467	1,516,774	5,755,408	21,587,674	1,922,075	255,775
1852	91,540,952	21,422,876	6,797,755	885,485	5,006,244	24,003,122	1,642,680	222,162
MOYENNE	56,078,004	19,075,445	7,254,550	759,954	5,810,548	25,268,655	1,822,680	211,211

1855 (année entière).	108,550,927	59,460,420	6,285,551	1,085,794	5,667,681	54,222,605	1,125,546	102,286
-----------------------	-------------	------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	---------

1855. Août	5,655,480	1,715,269	476,260	16,725	49,601	1,525,768	1,224	5,141
Septembre	14,485,822	4,298,454	285,927	6,100	96,264	2,505,692	50,109	6,759
Octobre	15,804,187	4,180,140	576,960	96,950	209,118	2,645,459	505,678	11,641
Novembre	12,995,446	2,573,718	569,141	67,087	545,551	5,126,808	257,281	5,075
Décembre	11,091,108	2,921,892	444,047	42,645	495,807	4,111,546	52,275	1,192

1854. Janvier	14,808,258	2,077,928	354,755	25,402	687,885	1,557,542	641,905	927
Février	15,205,466	4,546,128	654,479	42,599	872,515	5,065,506	695,565	859
Mars	15,295,488	5,709,601	1,115,559	60,745	840,980	5,564,921	200,520	1,600
Avril	8,879,975	5,056,948	748,745	25,548	1,080,978	1,771,181	201,146	1,844
Mai	9,594,680	6,101,697	550,816	212,526	1,056,526	2,712,806	552,987	1,412
Juin	7,147,980	1,520,528	244,527	55,752	555,846	1,674,557	247,079	874
Juillet	6,845,454	5,500,459	241,558	54,988	161,670	1,146,051	140,042	1,724
Août	2,598,011	576,672	180,512	4,552	41,524	2,559,245	57,655	2,188
Septembre	6,175,667	1,565,494	245,541	10,751	174,876	1,725,894	66,441	7,191

ANNÉES.	FROMENT.	SEIGLE.	AVOINE.	SARRASIN.	HÉVES	ORGE	PURINS	POUMES
					et VESCES.	et ESCOURTON	et SON.	de TERRE.

EXPORTATIONS.

	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	kilog.	hect
1850.	23,450,702	186,958	56,452	5,501,007	800,155	59,095	520,606	245,555
1851.	6,226,742	2,679,058	19,766	1,749,582	20,817	21,179	559,825	60,946
1852.	405,524	11,557,408	1,024,174	2,195,544	685,211	405,615	425,739	65,058
MOYENNE. . .	11,687,589	4,754,461	560,150	2,415,244	502,054	161,295	562,037	125,659

1853.	11,485,809	8,116,449	567,208	2,480,552	554,819	657,525	1,527,012	75,924
---------------	------------	-----------	---------	-----------	---------	---------	-----------	--------

1855. Août. . . .	1,068,498	110,499	1,922	25,125	45,526	590	272,796	7,170
Septembre. . .	2,451,060	2,004,650	70,662	145,741	5,500	65,845	258,092	9,504
Octobre. . . .	1,774,528	5,259,551	90,678	1,019,170	240,000	141,584	247,057	18,987
Novembre. . .	5,406,905	2,126,864	87,021	480,052	"	108,575	255,868	"
Décembre. . .	2,515,441	222,502	146,995	52,642	"	289,991	511,426	"

1854. Janvier. . .	5,006,255	478,291	106,092	25,579	482,050	7,686	548,553	"
Février. . . .	8,355,209	995,922	110,861	574,401	3,196,628	469,957	1,204,708	"
Mars	5,857,004	1,211,626	141,627	108,050	801,688	119,450	600,959	"
Avril	1,011,435	2,945,222	275,712	578,880	1,017,587	479,148	524,164	"
Mai	5,715,565	5,176,954	450,864	581,511	3,950,085	869,742	207,877	"
Juin.	9,150,849	2,994,599	485,975	165,524	650,540	1,407,525	555,522	"
Juillet	1,604,107	2,040,657	1,422,995	5,108	264,457	54,055	506,555	"
Août	905,088	786,015	241,525	4,427	170,948	55,844	244,915	"
Septembre. . .	284,846	445,167	186,605	109,252	8,910	65,120	100,569	"

ANNEXE N° 7.

Provenance et destination du froment et du

ANNÉES.	PRO							
	Russie.		Danemark.		Zollverein (y compris le duché de Luxemb.)		Pays-Bas.	
	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1844	595,188	520,645	818,662	4,690	4,190,951	108,200	6,755,250	301,275
1845	7,148,505	5,156,755	11,075,017	955,495	18,057,620	2,565,777	19,412,727	512,117
1846	29,048,522	12,056,212	11,817,646	4,181,565	19,079,960	5,812,557	4,685,445	1,028,604
1847	28,914,761	19,842,671	5,016,570	1,509,724	19,267,567	2,948,915	11,998,612	2,215,822
1848	14,225,656	9,429,564	252,656	"	20,125,221	1,785,248	17,077,875	545,114
1849	4,165,240	"	"	105,046	15,441,214	5,504,671	10,425,562	906,292
1850	378,082	"	"	"	10,225,964	2,962,891	9,752,687	701,205
1851	1,240,970	1,020	"	"	12,802,455	424,225	14,515,242	255,605
1852	20,652,262	5,507,175	2,725,047	"	15,562,855	74,222	19,546,722	275,020
1853	20,975,741	8,655,546	6,552,750	177,422	52,550,080	85,500	25,102,211	2,694,245
MOYENNE	12,755,175	7,094,670	5,151,318	1,121,957	16,526,886	1,787,020	15,024,815	922,020
1854 (9 mois)	12,741,592	8,407,290	5,101,550	"	25,428,895	859,755	15,550,662	4,009,648

ANNÉES.	DES			
	France.		Angleterre.	
	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.

	EXPOR			
	kil.	kil.	kil.	kil.
1844	1,056,517	45,596	66,556	"
1845	191,805	9,600	7,700	"
1846	"	"	"	"
1847	646,761	6,400	41,200	"
1848	792,852	92,555	57,680,889	25,000
1849	541,521	"	54,478,645	964,000
1850	1,418,455	"	26,590,040	"
1851	58,558	"	5,989,155	"
1852	61,815	"	244,205	"
1853	9,491,000	298,552	140,564	"
MOYENNE	1,657,675	90,452	15,915,456	495,500
1854 (9 mois)	11,245,757	185,719	16,971,625	1,959

seigle importés et exportés depuis 1844 (Belgique).

VENANCE.									
France.		États-Unis.		Turquie.		Angleterre.		TOTAL.	
Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
49,509	558,444	"	"	456,005	"	1,557,585	"	14,518,864	1,075,261
14,044,747	12,867,950	258,867	105,804	188,201	"	8,615,277	59,500	91,829,625	20,027,877
20,975,051	9,004,950	656,211	2,776,572	957,562	510,815	11,567,864	585,145	126,626,607	58,793,570
7,710,215	5,708,440	2,500,572	5,674,788	2,580,550	4,687,577	8,517,465	1,157,527	95,875,380	46,628,958
15,190,605	10,051,116	4,187	87,776	558,185	505,500	772,185	280,047	69,279,751	22,908,755
11,954,620	7,669,945	"	"	178,562	851,792	722	"	40,200,729	12,857,774
10,254,287	15,519,050	"	"	"	121,955	105,526	"	51,590,960	17,507,926
14,127,411	19,416,555	"	"	65,515	82,055	576,575	"	45,104,822	20,289,555
15,777,089	16,915,552	179,680	167,086	4,082,465	511,661	6,759,526	"	91,540,206	21,415,092
5,215,242	19,208,560	4,254,851	550,524	6,518,896	6,220,056	5,561,245	525,984	107,597,457	59,270,414
11,529,585	11,467,792	1,272,604	1,525,758	1,682,590	1,661,184	4,125,196	477,200	71,216,445	24,055,116
1,575,661	729,822	11,809,002	5,425,868	4,505,099	2,098,292	7,519,589	470,072	84,548,946	26,025,455

TINATION.					
Pays-Bas.		Zollverein (sans le grand-duché de Luxembourg.)		TOTAL.	
Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
7,508	99,107	1,575	55,518	2,014,758	180,597
112,516	2,840,920	69,705	85,220	584,946	2,955,090
"	"	572,800	51,455	572,800	51,455
95,627	519,706	"	"	781,588	526,106
510,974	6,800,591	"	2,058	58,849,284	6,959,509
109,577	547,758	"	"	54,950,400	1,514,215
596,486	185,965	"	"	28,450,702	186,958
196,048	998,116	"	1,515,515	6,226,742	2,679,058
18,788	5,212,870	66,666	7,805,152	405,506	11,554,558
229,750	1,956,684	1,597,447	5,847,521	11,485,809	8,116,449
165,917	1,905,855	421,598	2,159,455	14,587,941	5,444,555
1,568,577	4,248,257	2,512,477	12,256,490	51,896,256	16,672,455

TATIONS.					
kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
7,508	99,107	1,575	55,518	2,014,758	180,597
112,516	2,840,920	69,705	85,220	584,946	2,955,090
"	"	572,800	51,455	572,800	51,455
95,627	519,706	"	"	781,588	526,106
510,974	6,800,591	"	2,058	58,849,284	6,959,509
109,577	547,758	"	"	54,950,400	1,514,215
596,486	185,965	"	"	28,450,702	186,958
196,048	998,116	"	1,515,515	6,226,742	2,679,058
18,788	5,212,870	66,666	7,805,152	405,506	11,554,558
229,750	1,956,684	1,597,447	5,847,521	11,485,809	8,116,449
165,917	1,905,855	421,598	2,159,455	14,587,941	5,444,555
1,568,577	4,248,257	2,512,477	12,256,490	51,896,256	16,672,455

ANNEXE N° 8.

Excédant des importations et prix moyens du froment et du seigle sous le régime de la loi du 24 septembre 1845 (prohibition à la sortie) et sous celui de la loi du 31 décembre 1855 (28 août 1855).

ANNÉES.	MOIS.	Prix MOYEN du froment.	IMPORTATIONS.	Prix MOYEN du seigle.	IMPORTATIONS.	ANNÉES.	MOIS.	Prix MOYEN du froment.	IMPORTATIONS.	Prix MOYEN du seigle.	IMPORTATIONS.
1843.	Octobre. . .	22.99	6,094,056	16.55	1,815,156						
	Novembre . .	24.61	8,950,555	18.46	5,995,707						
	Décembre. . .	25.85	15,600,205	18.14	615,125						
1844.	Janvier . . .	24.65	6,151,644	18.94	1,812,876						
	Février . . .	24.51	5,679,002	19.28	1,504,256						
	Mars	25.59	7,982,506	17.77	1,704,765						
	Avril	25.52	15,909,951	17.55	2,848,660						
	Mai	25.74	21,820,171	17.65	5,894,820						
	Juin	25.72	11,986,712	18.06	5,566,114						
	Juillet. . . .	25.04	14,165,482	17.08	4,278,755						
	Août	22.84	12,205,678	17.65	2,440,198						
1855.	Septembre . .	25.92	17,858,120	18.68	6,225,087						
	Octobre. . . .	24.84	6,278,524	19.52	2,847,154	Octobre. . . .	31.63	14,029,850	21.07	920,609	
	Novembre . . .	26.09	5,505,822	20.47	5,425,250	Novembre. . .	52.05	9,498,451	25.57	446,854	
	Décembre. . . .	26.96	2,087,095	21.57	1,646,970	Décembre. . . .	52.95	8,575,757	24.71	2,699,500	
1847.	Janvier	28.26	2,017,582	22.52	2,685,524	1854.	Janvier	55.20	11,802,005	24.85	1,599,657
	Février	31.02	1,245,146	25.41	5,549,295	Février	52.51	6,852,257	25.94	5,552,206	
	Mars	56.90	5,858,856	26.72	4,976,051	Mars	52.16	9,558,484	25.90	2,497,975	
	Avril	57.89	7,001,559	27.99	5,578,112	Avril	52.44	7,868,540	24.52	91,726	
	Mai	41.64	11,549,214	34.55	5,629,121	Mai	51.61	5,681,115	25.80	924,765	
	Juin	59.84	10,080,750	28.64	5,956,187	Juin	52.80	2,011,860 ¹⁾	24.55	1,674,071 ¹⁾	
	Juillet.	57.47	10,961,596	29.86	6,115,105	Juillet.	52.47	5,241,527	25.74	1,259,782	
	Août	26.47	7,717,188	15.45	4,762,848	Août (*	29.57	1,692,625	18.07	209,545 ¹⁾	
	Septembre . . .	25.98	11,250,877	15.82	5,679,471	Septembre . . .	28.62	5,888,321	18.16	1,118,527	
	Octobre (* . . .	25.45	7,687,649	14.91	2,222,261						
	Novembre. . . .	22.50	10,787,579	14.80	1,921,099						
	Décembre. . . .	22.51	8,059,445	14.19	1,197,505						

¹⁾ Excédant de l'exportation sur l'importation.

²⁾ Époque à dater de laquelle les droits ont été rétablis.

ANNEXE N° 9.

Prix moyen des grains en Belgique de 1815 à 1854.

Année.	Froment.	Seigle.	Année.	Froment.	Seigle.
1815.	21 85	14 70	1845. Janvier . . .	16 48	10 27
1816.	51 22	21 58	Février	16 67	10 45
1817.	55 45	24 70	Mars	17 87	11 10
1818.	26 08	17 62	Avril	17 08	11 58
1819.	18 67	12 76	Mai	19 81	15 54
1820.	16 40	9 99	Juin	19 81	15 90
1821.	15 62	8 50	Juillet	19 99	12 98
1822.	14 43	8 65	Août	21 72	15 71
1823.	15 76	9 29	Septembre	22 80	15 11
1824.	10 88	6 57	Octobre	22 99	16 55
1825.	11 87	7 28	Novembre	24 61	18 46
1826.	14 19	10 17	Décembre	25 85	18 14
1827.	17 15	12 04	Année entière . . .	20 92	15 79
1828.	19 69	11 52			
1829.	23 21	12 89			
1830.	20 27	12 42			
1831.	22 71	15 06	1846. Janvier	24 65	18 94
1832.	20 97	14 57	Février	24 51	19 28
1833.	14 75	9 85	Mars.	25 59	17 77
1834.	15 86	8 41	Avril	25 52	17 55
1835.	14 67	8 91	Mai	25 74	17 65
1836.	15 58	10 05	Juin	25 72	18 06
1837.	16 62	11 01	Juillet	25 04	17 08
1838.	21 17	12 58	Août	22 84	17 65
1839.	25 86	15 54	Septembre	25 92	18 68
1840.	22 21	15 61	Octobre	24 84	19 52
1841.	19 98	11 51	Novembre	26 09	20 47
1842.	22 16	15 11	Décembre	26 96	21 58
1843.	19 41	15 80	Année entière . . .	24 27	18 71
1844.	17 75	10 55			

Année.	Froment.	Seigle
1847. Janvier . . .	28 26	22 32
Février . . .	51 02	23 41
Mars . . .	36 90	26 72
Avril . . .	57 89	27 99
Mai . . .	41 64	54 55
Juin . . .	59 84	28 64
Juillet . . .	57 47	20 86
Août . . .	26 47	15 43
Septembre . .	25 98	15 82
Octobre . . .	25 45	14 91
Novembre . .	22 50	14 80
Décembre . .	22 51	14 19
Année entière . .	<u>51 14</u>	<u>21 62</u>

1848. Janvier . . .	21 26	15 62
Février . . .	19 49	11 80
Mars . . .	18 28	11 08
Avril . . .	16 97	10 57
Mai . . .	17 24	10 51
Juin . . .	16 43	9 82
Juillet . . .	16 79	9 75
Août . . .	17 76	10 15
Septembre . .	19 08	10 79
Octobre . . .	18 25	10 50
Novembre . .	17 82	10 25
Décembre . .	17 08	9 92
Année entière . .	<u>17 94</u>	<u>10 71</u>

1849. Janvier . . .	17 25	9 99
Février . . .	17 40	9 70
Mars . . .	17 52	9 45
Avril . . .	17 85	9 65
Mai . . .	17 89	9 81
Juin . . .	17 71	9 44
Juillet . . .	19 18	9 94
Août . . .	18 86	10 08
Septembre . .	17 24	9 55
Octobre . . .	16 61	9 59
Novembre . .	16 01	9 54
Décembre . .	15 81	9 59
Année entière . .	<u>17 40</u>	<u>9 59</u>

Année.	Froment.	Seigle.
1850. Janvier . . .	15 85	9 50
Février . . .	15 49	9 41
Mars . . .	15 03	9 16
Avril . . .	15 00	9 16
Mai . . .	15 19	9 72
Juin . . .	15 48	10 02
Juillet . . .	16 40	10 15
Août . . .	17 74	10 68
Septembre . .	18 58	11 75
Octobre . . .	17 71	11 50
Novembre . .	17 07	11 41
Décembre . .	16 58	11 24
Année entière . .	<u>16 54</u>	<u>10 29</u>

1851. Janvier . . .	16 02	10 91
Février . . .	15 56	10 46
Mars . . .	15 62	10 50
Avril . . .	15 78	10 73
Mai . . .	16 29	11 43
Juin . . .	16 65	11 80
Juillet . . .	17 10	12 06
Août . . .	17 05	11 85
Septembre . .	16 98	11 18
Octobre . . .	17 65	11 76
Novembre . .	18 51	12 55
Décembre . .	19 56	13 64
Année entière . .	<u>16 89</u>	<u>11 57</u>

1852. Janvier . . .	20 42	14 09
Février . . .	20 87	14 57
Mars . . .	21 64	15 82
Avril . . .	21 87	15 96
Mai . . .	19 91	14 41
Juin . . .	19 95	15 96
Juillet . . .	19 08	12 81
Août . . .	19 24	12 62
Septembre . .	19 85	12 79
Octobre . . .	20 76	15 85
Novembre . .	20 39	15 82
Décembre . .	20 44	14 04
Année entière . .	<u>20 36</u>	<u>14 06</u>

1854.			1854.		
Mois.	Froment.	Seigle.	Mois.	Froment.	Seigle.
Janvier . . . 1 ^{re} semaine.	52 68	24 54	Juin 1 ^{re} semaine.	51 35	25 15
2 ^e id.	55 56	25 29	2 ^e id.	52 82	24 25
3 ^e id.	55 49	24 50	3 ^e id.	53 79	24 75
4 ^e id.	55 50	25 01	4 ^e id.	53 26	25 17
	<u>55 20</u>	<u>24 83</u>		<u>52 80</u>	<u>24 55</u>
Février . . . 1 ^{re} semaine.	52 81	24 51	Juillet . . . 1 ^{re} semaine.	53 11	24 90
2 ^e id.	52 47	25 76	2 ^e id.	53 25	25 01
3 ^e id.	52 12	25 45	3 ^e id.	53 02	24 35
4 ^e id.	52 66	24 05	4 ^e id.	50 63	20 75
	<u>52 51</u>	<u>25 94</u>		<u>52 47</u>	<u>25 74</u>
Mars 1 ^{re} semaine.	52 95	24 11	Août 1 ^{re} semaine.	50 55	20 74
2 ^e id.	51 64	25 92	2 ^e id.	51 75	18 49
3 ^e id.	52 54	25 87	3 ^e id.	29 24	17 55
4 ^e id.	51 94	25 78	4 ^e id.	28 19	16 85
5 ^e id.	51 97	25 86	5 ^e id.	27 15	16 96
	<u>52 16</u>	<u>25 90</u>		<u>29 57</u>	<u>18 07</u>
Avril 1 ^{re} semaine.	52 75	24 61	Septembre. 1 ^{re} semaine.	26 72	16 94
2 ^e id.	52 54	24 61	2 ^e id.	27 75	17 57
3 ^e id.	52 10	25 95	3 ^e id.	29 58	18 89
4 ^e id.	51 99	24 15	4 ^e id.	50 64	19 25
	<u>52 44</u>	<u>25 52</u>		<u>28 62</u>	<u>18 16</u>
Mai 1 ^{re} semaine.	51 67	24 09	Octobre . . . 1 ^{re} semaine.	28 79	18 40
2 ^e id.	51 95	24 15	2 ^e id.	28 72	18 45
3 ^e id.	51 55	25 96	3 ^e id.	29 72	19 26
4 ^e id.	51 65	25 70	4 ^e id.	00 00	00 00
5 ^e id.	51 56	25 10		<u>00 00</u>	<u>00 00</u>
	<u>51 61</u>	<u>25 80</u>			



(XXIX)

ANNEXE N° 10.

COMMERCE DU BÉTAIL EN BELGIQUE

(COMMERCE SPÉCIAL).



Commerce du bétail en

	IMPORTATIONS.											
	1881.	1882.	1883.	1884.								
				Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.
Taureaux et bœufs			2,424	604	621	695	710	426	542	219	116	208
Vaches	18,105	17,112	11,553	1,515	1,424	2,361	2,425	2,406	1,517	1,296	600	1,258
Taurillons, bouillons et génisses			4,792	552	407	651	623	480	527	592	521	597
Veaux	4,672	5,040	4,579	892	589	546	260	324	322	104	592	251
Moutons et agneaux	32,705	30,740	40,668	8,076	5,682	4,574	4,058	5,765	5,262	7,292	1,818	3,570
Cochons	2,227	1,958	2,255	801	1,004	2,567	1,893	2,075	1,900	452	190	164

Belgique (commerce spécial).

Total.	EXPORTATIONS.												Total.
	1881.	1882.	1883.	1854.									
				Janv.	Févr.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Sept.	
			6,225	450	1,097	892	640	465	442	363	449	715	
	8,213	8,471	7,691	1,200	1,551	1,864	1,750	1,278	1,109	792	915	1,599	
			771	70	91	109	85	118	76	53	170	198	
	16,882	16,510	21,803	1,725	2,971	1,965	2,150	2,162	2,124	2,201	2,127	2,445	
	52,128	50,873	52,558	8,276	7,066	5,823	5,529	5,605	5,487	4,574	4,678	6,159	
	77,630	81,456	85,710	6,885	8,652	10,855	11,545	12,224	8,688	5,958	4,704	8,477	

ANNEXE N° 11.

Grains exportés de Russie.

	FROMENT.		SEIGLE.	
	Hectolitres.	Tschetwert.	Hectolitres.	Tschetwert.
1841.	5,670,533	1,756,236		
1842.	4,679,719	2,239,100		
1843.	5,870,937	2,809,061		
1844 (manque.)				
1845.	5,829,741	2,789,350	310,198	244,114
1846.	6,653,374	3,183,433	3,570,963	1,708,395
1847.	12,444,572	5,954,541	5,645,018	2,700,000
1848 (manque.)				
1849.	5,117,000	2,448,300		
1850.	5,697,000	2,726,000		

N. B. La plus grande exportation, celle de 1847, s'est partagée ainsi :

Mer Noire et mer d'Azoff	9,259,000 hect.
Mer Baltique et mer Blanche.	3,115,572 »

ANNEXE N° 12.

Grains exportés des États-Unis (blés et farines, réduits en hectolitres de blés).

	Hectolitres.		Hectolitres.
1842—1843	1,503,000	1846—1847.	7,520,100
1843—1844	2,356,100	1848—1849.	3,857,000
1844—1845	2,075,000	1849—1850.	2,265,000
1845—1846	3,694,700	1850—1851.	3,551,200

ANNEXE N° 15.

*Renseignements sur la récolte à l'étranger.***Récolte aux États-Unis.**

Le soussigné se fait un plaisir de répondre à la note de Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères (*Indicateur* n° 1671), ayant pour but de connaître les résultats de la récolte aux États-Unis dans la session actuelle, et d'obtenir tels renseignements qui seraient en ma possession, relativement au même objet.

Il y a eu une sécheresse longue et désastreuse dans les États situés au nord et dans une partie de ceux du midi; elle a duré pendant plusieurs semaines, jusqu'au 6 ou 10 de ce mois (septembre), et elle a incontestablement été fort préjudiciable à la récolte des grains. Il n'y aura pas, en somme, de grains disponibles dans ces régions; mais il y en aura assez pour la consommation intérieure.

Dans la partie ouest des États-Unis et dans quelques parties situées au sud, la récolte des grains est très-abondante, plus qu'elle ne l'était l'année dernière, et même plus qu'elle ne l'a été depuis quelques années. Ces contrées, toutefois, sont à quelque distance des côtes de l'Atlantique, et les frais de transport des grains en augmenteront considérablement les prix.

Pour autant que je puis en juger maintenant, la récolte du coton ne sera pas aussi forte que celles des deux dernières années. Il y en aura suffisamment pour la consommation, notamment si la guerre actuelle continue en Europe.

J'ai l'honneur, etc.

(Signé.) SEIBELS.

*A son Excellence Monsieur H. DE BROUCKERE, Ministre des Affaires Étrangères
à Bruxelles.*

New-York, 13 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE.

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 25 septembre, sous n° d'ordre 59, et de l'*Indicateur B*, 1671, par laquelle vous me demandez des renseigne-

ments sur la récolte des grains aux États-Unis, que les organes de la publicité en Europe représentent comme n'étant pas bonne.

Je me suis empressé, Monsieur le Ministre, de consulter des personnes compétentes en cette matière, en qui j'ai toute confiance, et le résultat de mes recherches constate très-nettement que le *froment* a donné la récolte d'une année moyenne, et que quant au *maïs*, dans son ensemble, la récolte est bonne.

Chacun de ces grains pourra donc fournir de grandes quantités à l'exportation. Cependant cette exportation ne pourra se faire qu'à des prix relativement assez élevés, et cela par les raisons suivantes :

Pendant les douze derniers mois, les approvisionnements de froment et de maïs dans les ports d'expédition et de consommation ont été entièrement épuisés; donc la plus grande partie de la récolte des États du littoral atlantique devra servir à renouveler les approvisionnements pour la consommation locale, et la partie des céréales qui pourra servir à l'exportation devra venir d'une plus grande distance à l'intérieur, ce qui augmentera le prix de revient et établit la probabilité que les États-Unis ne pourront pas vendre leur surplus de grains aux mêmes prix que l'année passée.

L'excédant de froment que les États-Unis pourront fournir au dehors, forme de farine incluse, est estimé, pour l'année finissant au 30 juin 1855, être de douze à seize millions de bushels, le bushel du poids de 60 livres anglaises

La quantité de maïs estimée disponible pour l'exportation pendant le même espace de temps est aussi évaluée à seize millions de bushels. Le bushel de maïs est de 56 livres.

Mais ces quantités ne pourraient être livrées que si les prix obtenables dans les ports de mer couvraient les frais de transport des États de la vallée du Mississipi.

A l'appui des chiffres présentés ci-dessus, il est à constater que l'année de la plus grande exportation de céréales a été celle de 1847 : il a été exporté en cette année, en froment et farine de froment, l'équivalent de douze millions de bushels. et de seize millions de bushels en maïs. Mais c'était alors la première fois qu'une demande sur une grande échelle était survenue; le pays fut alors pris au dépourvu. Depuis 1847 la culture s'est considérablement étendue; les voies de communication ont reçu un immense développement, de sorte que malgré l'augmentation de la population, il ne peut pas y avoir de doute que les chiffres cités ci-dessus ne soient encore susceptibles d'une certaine augmentation, si les prix sur les points de consommation sont élevés.

Dans ce moment le baril de farine de froment de bonne qualité, du poids de 195 livres net, vaut 8 dollars. Le prix du froment est de 1 dollar 50 cents jusqu'à 2 dollars 10 cents par bushel, suivant qualité. Le maïs vaut de 80 à 85 cents par bushel.

Ces prix sont considérés comme très-élevés, et la farine de 8 dollars était, il y a quinze jours, à 6 dollars 75 cents. La lenteur avec laquelle les grains arrivent, la sécheresse qui empêche les moulins de travailler, telles sont les circonstances qui ont occasionné cette hausse; elle peut durer encore quelques mois; mais en l'absence d'une forte demande pour l'Europe, il est probable qu'au commencement de l'année prochaine, la farine de froment bonne qualité s'établira à environ 5 dollars.

Je reviens à ce que j'ai dit sur le maïs, pour ajouter qu'en effet il y a quelques mois cette récolte était considérée comme étant en grand danger, une séche-

resse d'une persistance inusitée affligeant une grande partie de l'Amérique du nord. Ce sont des avis partis d'ici qui ont propagé cette opinion en Europe ; mais bientôt on a reconnu l'exagération de ces craintes , et s'il est vrai qu'en certaines parties le maïs ait beaucoup souffert , il n'en est pas moins certain que le produit en moyenne est très-satisfaisant.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Consul de Belgique,

HENRY W. MALL.

Récolte en Angleterre.

Londres, le 26 octobre 1857.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Pour satisfaire à votre lettre du 23 de ce mois, *Indicateur B*, n° 1671, j'ai l'honneur de vous soumettre quelques considérations sur la dernière récolte des céréales en Angleterre. Dans un rapport précédent, j'avais informé le Gouvernement que la récolte ici avait été excellente, et en conséquence, les prix avaient subi une grande baisse. Quelques personnes prévoyaient bien que ces prix ne pouvaient continuer, mais la hausse extraordinaire qui a eu lieu, pour toute espèce de grain, depuis un mois, a été si inattendue, que non-seulement le public, mais les marchands eux-mêmes en ont été surpris. Il en est résulté que ceux qui n'avaient pas les moyens d'examiner de près et de rechercher la cause et l'effet, ont attribué cette hausse extraordinaire aux spéculateurs et accapareurs. Toutefois il n'en est rien, et c'est seulement à l'absence de prévoyance qu'est due cette hausse. Dès qu'il fut évident et connu que la moisson était très-abondante, on eut une telle confiance dans la baisse des prix, que personne ne songea à garder un approvisionnement en magasin, et les marchands cessèrent leurs commandes à l'étranger. Les meuniers, les détaillants, les boulangers n'achetèrent que ce dont ils avaient besoin pour la consommation du moment, sous l'impression que la nouvelle moisson leur offrirait des conditions favorables d'achats. En conséquence, dès que le nouveau grain fut battu, on dut commencer de suite à s'en servir. Durant des semaines, la vente allant bien, les fermiers apportèrent sur les marchés tout ce dont ils pouvaient disposer. Cependant la consommation allait croissant. Les greniers, les moulins, les boulangeries se vidèrent, et il devint nécessaire de conclure de nouveaux achats. Les prix haussèrent. Cette augmentation depuis le plus bas prix jusqu'au prix actuel, est de 15 à 20 shellings par *quart* sur le froment anglais, et de 20 à

25 shellings sur le froment étranger. Les autres articles ont augmenté en proportion.

Il est résulté de ceci qu'une bien plus grande portion de la moisson nouvelle que cela n'arrive ordinairement, en la présente période de l'année, a déjà passé dans la consommation. D'autre part, il y a peu de probabilité que des approvisionnements de quelque importance arrivent ici de l'étranger.

Depuis trois ou quatre semaines les exportations des ports de Londres et de Liverpool ont assez considérablement dépassé les importations, et quoique l'on puisse s'attendre à ce que les prix actuels auront pour effet d'arrêter les chargements de grains pour la France et pour la Belgique, et peut-être d'obtenir des consignations à des conditions modérées de la Baltique, de Hambourg, néanmoins il n'y a guère de chance que les approvisionnements soit de l'intérieur, soit de l'étranger, augmentent suffisamment pour compenser le défaut de réserve dans les magasins du pays.

Les marchés ont été peu fournis la semaine dernière, les prix ont graduellement augmenté. Mercredi dernier, les ventes étaient à 2 shellings par *quart* au-dessus de ceux du lundi, et depuis le commencement de la semaine jusqu'à la fin, on peut considérer la moyenne de l'augmentation comme étant de 4 shell. par *quart*.

Il y a eu quelques importations de froment étranger. La totalité jusqu'au 21 courant n'a pas dépassé 6,065 *quarts*. Ce qui existe en magasin est peu de chose. Des qualités très-ordinaires de froment rouge de la Baltique ont été vendues de 72 à 74 schell., et les qualités supérieures, jusqu'à 80 schell. par *quart*.

La fleur de farine d'Amérique et d'Espagne est devenue très-rare et d'un prix fort élevé.

Les marchés sont peu fournis d'orge et d'avoine.

On croit généralement que les chargements de ce dernier article, faits à Archangel, sous pavillon neutre, ne sont point arrivés à destination. Les approvisionnements du Danemarck et de la Suède sont très-minimes; il est donc probable que le marché de Londres dépendra en grande partie, pour quelque temps, des envois de l'Écosse et de l'Irlande.

Les fèves, les pois et le blé de Turquie ont participé à l'augmentation de prix des céréales et des grains.

Heureusement des lettres de New-York annoncent que les chargements de grains arrivés de l'intérieur dans les ports de la côte ont beaucoup augmenté en nombre, et que les prix ont diminué.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments respectueux.

DELEPIERRE.

Récolte en Prusse.
—

Cologne, le 26 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je m'empresse de répondre à votre dépêche du 23 de ce mois, n° 116 (*Ind. B*, n° 1671), en vous adressant ci-après les renseignements que vous désirez sur la dernière récolte des céréales.

Dans les provinces du Rhin et de Westphalie, la récolte des céréales a été, en général, très-satisfaisante, et particulièrement abondante en ce qui concerne le froment et le seigle d'été, l'avoine et l'orge. Par contre, la récolte des pommes de terre n'a pas réalisé les espérances, et l'on estime que le déficit s'élève à un tiers du produit ordinaire. Ce n'est cependant pas, en général, de la maladie que ce tubercule a eu à souffrir; mais il a été entravé et retardé dans son développement.

Les fourrages sont abondants et de bonne qualité.

La récolte des fruits a été mauvaise presque partout.

Quelques contrées ont été plus particulièrement favorisées, notamment les arrondissements de Rees et de Crefeld, régence de Dusseldorf; dans le premier, la récolte a fourni le double du produit ordinaire, et dans le second, un tiers de plus que l'année dernière. Dans les régences de Münster et d'Arnsberg, la récolte des pommes de terre a été meilleure que les années précédentes, et la maladie ne s'est montrée que dans les terrains humides.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, votre très-humble serviteur.

Pour le consul général absent,

GRAFF.

Récolte en Suède.
—

Stockholm, le 6 septembre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le résultat des renseignements que j'ai pu rassembler sur la récolte actuelle des céréales en Suède.

Généralement pris, la Suède a incontestablement eu une récolte abondante, tant de froment que de seigle, quoique l'on ne puisse pas encore, avec certitude, attester que le rendement de ces grains répondra finalement à l'attente qu'on paraît s'en faire; mais, en tout cas, l'on peut admettre comme positif que ces grains donneront, quant à la quantité, une récolte beaucoup au-dessus d'une moyenne. La qualité du froment et du seigle de cette année sera en général très-satisfaisante, quoique, dans certaines provinces, les plus fortes chaleurs qui ont régné dans ce pays, durant tout l'été, n'ont pas été favorables au développement de ces grains.

Les orges et avoines ont atteint une maturité trop prématurée, par suite des fortes chaleurs et de la grande sécheresse que nous avons eues tout l'été, et il est à craindre que la qualité de ces grains, surtout de l'avoine, ne laissera beaucoup à désirer; le rendement n'en dépassera probablement pas une année moyenne.

La maladie des pommes de terre, sans être très-sérieuse nulle part, s'est pourtant montrée dans plusieurs provinces. Comme, malgré le prétendu déficit dans la récolte de l'année dernière chez nous, la Suède a pourtant été, cette année, dans le cas d'exporter de fortes quantités de grains de différentes espèces, qu'on évalue jusqu'à présent de 6 à 700 mille tonnes, et cela, nonobstant la fermeture des ports russes au commerce, où de grands achats de seigle et farines ont été faits, l'hiver dernier, pour compte suédois, dont l'importation n'a pu s'effectuer; il est plus que probable que, de la récolte de cette année, de fortes exportations seront faites au printemps, si l'état des marchés étrangers y donne lieu.

J'ai l'honneur d'être, etc.

ADOLPHE PEYRON.

Consul.

Récolte dans le midi de la France.

Lyon, le 14 septembre 1854.

EXCELLENCE,

Notre récolte de céréales étant levée et ses produits étant à peu près reconnus, je crois devoir vous communiquer l'appréciation que j'en fais, et qui résulte tant des renseignements officiels, à ma connaissance, que de ceux plus sûrs et plus certains que j'ai recueillis en particulier.

La récolte dans mon arrondissement consulaire peut être considérée généralement comme bonne. Dans les Départements du Midi, elle se trouve assez médiocre. Dans l'Isère, la plaine laisse à désirer, tandis que la montagne offre un produit exubérant. Les Départements qui composent l'ancienne Bourgogne

(Maine, Saône et Loire, Côte-d'Or) ont un bon rendement. Ceux composant la Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Jura) sont aussi assez bien partagés, mais la palme de l'abondance appartient sans contredit aux Départements qui avoisinent Paris.

En résumé, la récolte de 1854, dans son ensemble, peut être qualifiée un peu au-dessous de bonne ordinaire.

Je me permettrai d'ajouter à Votre Excellence quelques renseignements sur la position actuelle des blés, des farines et de vous produire, en même temps, mon opinion sur les variations probables que peut éprouver l'article.

Tout le monde comptait sur la baisse dès que la nouvelle récolte serait levée. Dans cette opinion, meuniers, marchands de farines et boulangers s'étaient laissé dégarnir pour éviter des pertes. Mais la baisse prévue n'a pas été aussi prompte qu'on le croyait : on s'est aperçu que les blés vieux étaient très-rares et qu'il y avait peu de farines. Il fallait donc entamer immédiatement la nouvelle récolte. Les blés nouveaux, qui ne sont pas d'un emploi facile sans mélange avec les anciens, trouvaient difficilement la matière pour ce mélange, et la sécheresse étant survenue, les moulins n'ont pu alimenter qu'au jour le jour la consommation; en sorte que, généralement, il y a manque, momentanée, il est vrai, mais encore considérable, car on calcule qu'à Lyon, nous n'avons pas aujourd'hui d'approvisionnements de farines pour plus d'une dizaine de jours. Joignez à cela que les boulangers n'ont pas encore réintégré au dépôt la réserve qu'on leur avait permis d'en sortir, il y a cinq mois, et vous aurez la justification du prix actuel des farines sur notre marché comparativement au blé. Les farines de deuxième qualité se vendent de 54 à 55 francs les 100 kil., tandis que le blé vaut en ce moment de 35 à 36 francs les 100 kil.

Il résulte, pour les hommes compétents, que l'on a cette année, pour me servir d'une expression financière qui rend ma pensée, que l'on a, dis-je, escompté la récolte et que l'on peut évaluer environ à $\frac{1}{8}$ la consommation anticipée que l'on a faite.

Il me peine de voir que le but auquel tendent les Gouvernements, la vie à bon marché, ne pourra pas encore, malgré leurs efforts, être atteint cette année, non que je croie que les prix des blés ne puissent pas fléchir, je m'attends au contraire à une baisse en octobre et novembre, baisse qui ramènera probablement les cours aux environs de 30 francs les 100 kil., mais ces prix sont encore chers et je crains qu'en mars et avril nous n'ayons une réaction en hausse.

Je me permets de soumettre ces aperçus à Votre Excellence, sachant que la moindre chose qui intéresse ses administrés ne saurait lui être indifférente.

Je prie Votre Excellence, etc.

Le Consul,

J.-V. QUISARD.

Récolte en Autriche.

Trieste, le 12 septembre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les affaires en céréales se sont limitées, pendant le mois passé, pour les besoins de nos grands moulins et la consommation locale. Jusqu'à la première moitié du mois d'août, les prix du froment ont été très-déprimés; après, ils se sont relevés peu à peu et *aujourd'hui* même j'ai à signaler une hausse totale de 2 florins sur les prix du 1^{er} août (fr. 6 40 par hectolitres pour les bonnes qualités de la mer Noire et d'Azof); de cette provenance il n'existe à présent qu'à peu près 8,000 hectolitres, et le restant de notre dépôt est qualité basse ou mauvaise.

Notre marché manquera donc bientôt de froment, avec toute la récolte abondante que l'on a eue dans les provinces limitrophes, la sortie étant prohibée de l'Italie non autrichienne ainsi que des ports russes, et cette perspective a causé la hausse ci-dessus indiquée.

Le maïs a continué à être demandé à prix soutenus. Le dépôt total à la fin d'août a diminué de 102,000 hectolitres sur celui du 31 juillet.

Je saisis cette occasion pour présenter à Monsieur le Ministre l'assurance de ma plus haute considération, etc.

Le Consul de Belgique,

J.-N. CRAIGHER.

Récolte en Suisse.

Zurich, le 5 août 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nos récoltes, desquelles on commençait à désespérer, sont fort belles et donnent un rendement superbe. Les pommes de terre, par contre, sont encore malades cette année-ci. Les vignobles ne donnent plus aucun espoir.

Agrérez, etc.

DE MEISS-MURALT.

Consul de Belgique.

Récolte en Italie.

—

Gênes, le 20 juillet 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Les récoltes occupant cette année l'attention générale, par suite de l'état politique dans lequel l'Europe se trouve engagée, je viens fournir ma part d'indications, quoique les denrées alimentaires qui se récoltent dans ces environs ne soient d'aucune importance.

La récolte en blé, seigle, fèves et autres légumes, quoique satisfaisante cette année, ne suffit pas à la consommation de deux mois. Heureusement que le Piémont, et particulièrement l'île de Sardaigne, sont là pour fournir à nos besoins, car le manque des blés qui venaient de la mer Noire se fera bientôt sentir et, la spéculation aidant, viendrait porter la perturbation dans plusieurs localités habituées à recevoir de grands renforts de l'étranger. Il reste pour ces localités les produits de la Syrie et de l'Égypte, mais ces produits ne seront-ils pas détournés par les besoins des armées de l'Orient? J'ai donc la conviction que l'hiver sera rude, et que les pays qui s'y seront préparés d'avance trouveront une compensation aux sacrifices qu'ils feront.

J'ai malheureusement à signaler le manque total de la récolte du vin, la maladie ayant attaqué de la même manière que les quatre années précédentes, la vigne, dans tout mon arrondissement.

Par contre, les oliviers donnent le plus grand espoir d'une forte récolte, et, si elle venait à se réaliser, les prix des huiles d'olives baisseraient nécessairement.

J'ai l'honneur, etc.

A. ROSSI.

Consul à Gênes.

Récolte aux États-Unis.

(Voir page XXXIII.)

—

Cincinnati, le 14 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sous la date du 25 septembre, n° 1671, n° d'ordre 18, et je m'empresse de vous adresser les renseignements les plus positifs que je puisse me procurer.

L'inquiétude universelle manifestée aux États-Unis, vers le 1^{er} août, à l'égard de la récolte des céréales, paraissait trop bien fondée. La paille des menus grains, froment, seigle, orge, avoine, était si courte qu'on était porté à craindre un déficit analogue dans le grain. Le maïs surtout était regardé comme perdu sans ressource : dans une foule de districts, les cultivateurs annonçaient les épis comme desséchés ou comme ne s'étant point formés du tout; la spéculation, s'emparant de ces bruits, les a circulés, accrédités, exagérés en Europe aussi bien qu'en Amérique, et les âmes charitables nous avaient déjà regardés comme dévoués au fléau de la disette. La Providence a bientôt déjoué tous les calculs de l'égoïsme : vers la mi-aût, après une sécheresse presque sans exemple par sa durée et son intensité, des ondées partielles, mais fréquentes, et visitant tour à tour toutes nos contrées, sont venues revivifier le maïs; d'une autre part, les menus grains récoltés ont montré, par leur poids et leur valeur farineuse, avoir gagné ce qu'avait perdu la paille. Cette partie de la récolte est donc en quantité une bonne année moyenne, et, en qualité, tout ce qu'on pourrait désirer. Le maïs laissera indubitablement un déficit, peut-être d'un quart sur l'année moyenne; mais les influences atmosphériques du mois de septembre ont été si favorables que la qualité, jusqu'ici du moins, car la récolte n'est pas faite, paraît supérieure à celle de plusieurs années précédentes.

La *récolte* des porcs, pour me servir de l'expression locale, sera en déficit, dit-on, d'environ 25 p. %; ce déficit sera un résultat de la crainte, par anticipation, à l'égard des céréales; un fort grand nombre de nos cultivateurs s'étant décidés, pendant l'été, à vendre leurs jeunes porcs aux bouchers et charcutiers, craignant de ne pouvoir les engraisser. Il en a été à peu près de même à l'égard du bœuf, et les bruits contradictoires que la spéculation fait répandre dans le public ont jusqu'ici causé des variations journalières dans les prix actuels et probables des salaisons. Il paraît aujourd'hui avéré que le *mast* (la glandée) est tellement abondant dans nos forêts, qu'il faudra, le mois prochain, un tiers en moins de maïs que dans les années ordinaires pour engraisser les porcs.

Notre récolte de tabacs est magnifique tant en quantité qu'en qualité, et les acheteurs, soit Gouvernement ou particuliers, trouveraient cette année sur notre marché de Cincinnati des avantages tout spéciaux que la Virginie ou la Louisiane pourraient à peine leur offrir.

Pour ne pas différer d'une malle l'exécution de vos ordres, j'ai cru devoir, Monsieur le Ministre, recueillir aujourd'hui même, et très à la hâte, les renseignements que vous désirez; mais j'ai l'honneur de vous assurer que vous pouvez faire fond sur leur exactitude.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Ministre, votre très-obéissant serviteur,

Le Consul,

J.-B. MELINE.

Philadelphie, le 16 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Autant qu'il est possible de vous le communiquer avec certitude de fait, sans l'aide de rapports officiels, mais de propre observation, et des nouvelles et de l'ouï-dire d'une personne désintéressée, dont la seule occupation consiste à recueillir des renseignements de ce genre, j'ai l'honneur de répondre à votre demande du 25 septembre, *Indicateur B*, 1671, d'ordre 34, que la récolte de céréales, tous les États-Unis compris, a été de *quantité moyenne*. La plus mauvaise a été celle du maïs, comparée seulement à celle des pommes de terre, et causée par la grande sécheresse qui commença vers la fin de juillet et de longue durée, entre les latitudes 37° et 42°; plus au nord et plus au sud, les récoltes de maïs ont été bonnes en conséquence de pluie suffisante; et au sud surtout, parce que le maïs planté déjà le 1^{er} mai (et graduellement vers le nord jusqu'au 19 juin) pouvait mieux supporter les vicissitudes du temps. Outre le coton et le tabac, le maïs est la principale récolte du sud. Mais admettant même, et cela a certainement eu lieu dans quelques localités jusqu'à la moitié de déficit, que la production *par acre* ait été moindre d'un tiers, il y en a eu plus d'un tiers de plus de planté; car justement à cette époque, les grains de tout genre avaient atteint un prix dont il n'avait pas été question depuis 1837 et 1838.

Le froment récolté au sud déjà en mai, dans notre latitude fin juin, ainsi que le seigle, dépasseront une quantité moyenne. L'avoine, en raison du printemps pluvieux, ainsi que le foin, sont de quantité surabondante et dépassant la quantité de beaucoup d'années précédentes.

Le maïs, dans ce pays, sert à plus d'usages qu'en Europe: pour pain (dans les États esclaves presque exclusivement), pour engrais de bestiaux, surtout des millions de cochons du west, pour distillation de *whiskey*. Il y a donc bien des intéressés à en soutenir le prix, auxquels peuvent encore être ajoutés les détenteurs de salaisons, de saindoux, d'huile de lard, etc.

Le manque d'eau dans les rivières et les canaux a empêché les moulins de moudre, la transportation de farine et autres produits; les cultivateurs riches de leurs ventes ne s'empressent pas de se défaire de leur nouvelle récolte, et les banques sont obligées, en quelque sorte, d'appuyer les grands détenteurs par spéculation de guerre en Europe, marché perdu, ainsi que la Californie, qui maintenant exporte elle-même à New-York et en Angleterre. Le prix des céréales ne peut se maintenir, quoique l'effet de ces circonstances puissent pour le moment prêter la semblance de vérité aux rapports de déficit général.

Votre très-humble et très-obéissant,

M. S. MANGE,
Consul de Belgique.

Récolte en Russie.

Pernau, le 9/21 octobre 1854.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre dépêche du 30 août /11 septembre dernier, dont j'ai pris bonne note pour m'y conformer strictement, et je vous fais parvenir en même temps mon rapport sur les récoltes de mon arrondissement consulaire pendant cette année.

Au printemps tout faisait présumer que la récolte des céréales serait fort abondante, et les champs fécondés par une température bienfaisante s'offraient sous le plus bel aspect. Cependant ces espérances ont été trompées en partie. Les chaleurs continuelles du mois de juin et le manque de pluie dont nous eûmes à souffrir pendant tout l'été, ont causé une maturité précoce qui a nui au complet développement des grains, ce qui est le cas surtout du :

Seigle. — Qui n'a donné qu'une récolte moyenne. Paille grêle, grains menus et légers, poids moyen 115 liv. environ.

Froment. — La culture de cette céréale se borne aux quantités nécessaires pour la consommation de nos contrées. D'ailleurs, mêmes observations que pour le seigle.

Orge et avoine. — Ont subi les mêmes influences que le seigle et le froment.

Lin. — Cette plante textile, qui est le principal article de l'agriculture et du commerce de nos contrées, ne paraît pas avoir souffert. Les échantillons vus jusqu'ici sont satisfaisants. Belle longueur, couleur élégante, filaments fins, souples et forts en même temps. Récolte plus abondante que l'année dernière. Somme toute, très-bons résultats : apparence même que les marques supérieures prédomineront et que les marques OD et D ne seront relativement que faiblement représentées.

Graine de lin. — Maturité précoce et ténuité de la graine, par suite de la sécheresse. Belle couleur et qualité satisfaisante. Quant à la quantité, récolte médiocre.

Chanvre. — Peu cultivé dans nos contrées. Résultats moins satisfaisants que l'année dernière.

Pommes de terre. — Mauvaise récolte, tubercules excessivement petits. Bien qu'en général on n'ait pas eu à se plaindre de la maladie, elle ne paraît pas cependant avoir encore complètement quitté nos contrées.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de la considération très-distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble serviteur,

CHARLES RÖTHGEN.

Récolte en Prusse.

(Voir page XXXVII.)

Danzig, le 30 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai eu l'honneur de recevoir la dépêche n° 1671, que Votre Excellence a bien voulu m'adresser en date du 23 de ce mois, en réponse à laquelle, je lui transmets les renseignements les plus précis que j'ai pu recueillir sur les résultats de la récolte, tant en ce pays qu'en Pologne, dont les produits agricoles alimentent principalement le marché de Danzig.

Dans les provinces de la Prusse riveraines de la Vistule, la récolte a été abondante; le marché de Danzig sera, néanmoins, privé d'une partie de ces produits, car depuis l'ouverture du chemin de fer, des quantités assez considérables de froment sont dirigées sur Berlin, où la consommation augmentant d'année en année avec la population, absorbe beaucoup de céréales, jadis exclusivement destinées à l'exportation de Danzig par mer. Déjà l'année dernière les arrivages de ces contrées ont été réduits de 12,000 lasts, ou 360,000 hectolitres à 8,700 lasts ou 261,000 hectolitres, et tout porte à croire que ce chiffre diminuera encore.

La récolte, en Pologne, peut être considérée comme bonne en quantité. Eu égard à la qualité, les produits dans la haute Pologne, sur les rivières de Wieprz et du Bug, sont magnifiques; dans les contrées au nord de Varsovie, qui produisent le plus de froment, un tiers de la récolte a germé en gousse, un tiers a été engrangé médiocrement bien, et un tiers seulement en très-bon état. En moyenne la Pologne fournit annuellement au marché de Danzig de 15 à 20 mille lasts ou 450 à 600,000 hectolitres de froment, mais dans le courant de cette année, les arrivages ont à peine dépassé 8,000 lasts ou 240,000 hectolitres, et quand même, au printemps, l'exportation des grains ne serait pas prohibée en Pologne, l'on doute que le chiffre susmentionné soit atteint, car ce malheureux pays est épuisé non-seulement par le séjour et le passage des troupes, et par des réquisitions exorbitantes en grain, mais par le manque de bras pour battre le blé. Il manque également de moyens pour charger les grains jusqu'aux lieux d'embarquement; le long des rivières navigables, tous les moyens de transport étant absorbés pour le service des troupes. Il en résulte, chose inouïe jusqu'à présent, que les prix des céréales sont en ce moment plus élevés en Pologne qu'en France et en Angleterre, ce qui empêche naturellement d'en exporter.

Par suite de l'amélioration des prix à l'étranger, au commencement de septembre, nos faibles approvisionnements ont été enlevés complètement, de sorte que les existences en premières mains ne dépassent pas le chiffre infime de 180

lasts, ou 5,400 hectolitres de froment, fait sans précédent dans les annales du commerce de Danzig.

On a payé le froment beau bigarré de 76 à 77 kilos fr.	51 25	l'hectolitre.
» » bon bigarré de 75 à 76 »	28 75 à 29 50	»
» » bon big. or. de 74 à 75 »	26 75 à 27 50	»

Le seigle s'écoule lentement pour la consommation de fr. 15 85 c^s à 18 francs l'hectolitre, suivant la qualité.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence le très-humble et très-obéissant serviteur,

MATHY.

(1)

(APPENDICE AU N^o 6.)

LITT. A.

*Importation et exportation des principales denrées alimentaires,
de 1850 à 1852 (Belgique).***Moyenne par année.**

DENRÉES.	QUANTITÉS	QUANTITÉS	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au froment.
	MOYENNES IMPORTÉES PAR ANNÉE.	MOYENNES EXPORTÉES PAR ANNÉE.	de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation.	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Froment.....	56,078,904	11,687,589	44,591,515	»	44,591,515	»	107
Seigle.....	19,675,445	4,728,461	14,944,984	»	14,406,422	»	111
Sarrasin.....	789,954	2,415,244	»	1,635,510	»	1,659,985	108
Farines.....	1,822,680	562,087	1,460,625	»	1,562,866	»	100
Pommes de terre..	13,525,804	7,912,896	5,612,608	»	979,688	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation représenté en blé.....					61,540,291	1,659,985	
Différence entre l'excédant de l'importation et celui de l'exportation, en kilog. de blé.....					60,709,508		
Soit en hectolitres.....					788,515		

LITT. B.

*Importation et exportation des principales denrées alimentaires,
pendant l'année 1853.*

DENRÉES.	QUANTITÉS importées	QUANTITÉS exportées.	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ DE L'EXCÉDANT		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au Froment.
			de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation.	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Froment . . .	108,550,927	11,485,809	97,047,118	»	97,047,118	»	107
Seigle.	59,469,429	8,116,449	51,352,980	»	50,225,142	»	111
Sarrasin . . .	1,055,794	2,489,352	»	1,403,758	»	1,592,741	108
Farines. . . .	1,125,546	1,527,012	»	405,466	»	451,808	100
Pommes de terre. .	6,546,504	4,675,556	1,872,768	»	526,894	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation représenté en blé. . . .					127,897,154	1,824,449	
Différence entre l'excédant de l'importation et celui de l'exportation, en kilog. de blé (quantité restée dans la consommation)					123,772,705		
	Id.	id.	id.	en hectol.	1,612,470		

LITT. C.

*Importation et exportation des principales denrées alimentaires,
du 1^{er} janvier au 30 septembre 1854.*

DENRÉES.	QUANTITÉS importées.	QUANTITÉS exportées.	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ DE L'EXCÉDANT		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au froment.
			de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation.	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Proment.....	84,348,946	51,896,256	32,452,710	»	52,452,710	»	107
Seigle.....	26,023,455	16,672,435	9,351,002	»	9,014,028	»	111
Sarrasin.....	466,623	1,550,415	»	1,085,792	»	1,075,736	108
Farines.....	2,582,954	4,071,550	»	1,488,446	»	1,392,657	100
Pommes de terre..	1,191,616	»	191,616	»	207,998	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation représenté en blé.....					61,674,756	2,666,593	
Différence entre l'excédant de l'importation et celui de l'exportation, en kilog. de blé (quantité restée dans la consommation).....					89,008,343		
	Id.	id.	id.	en hectol.	756,817		

LITT. D.

*Importation et exportation des principales denrées alimentaires, depuis
le 1^{er} août 1853 jusqu'au 30 septembre 1854.*

DENRÉES.	QUANTITÉS importées.	QUANTITÉS exportées.	EXCÉDANT		VALEUR EN BLÉ DE L'EXCÉDANT		VALEUR NUTRITIVE DES DENRÉES comparées au froment.
			de l'importation.	de l'exportation.	de l'importation.	de l'exportation.	
	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	Kilog.	
Froment	144,537,088	45,205,158	101,153,930	»	101,153,950	»	107
Seigle	41,712,908	24,596,459	17,516,449	»	16,692,432	»	111
Sarrasin	606,130	5,269,154	»	2,575,024	»	2,549,199	108
Farines	5,187,499	5,576,599	»	2,189,100	»	2,542,357	100
Pommes de terre .	2,071,200	2,282,504	688,896	»	120,247	»	615
Excédant total de l'importation et de l'exportation, représenté en blé . . .					117,966,609	4,891,556	
Différence entre l'excédant de l'importation et celui de l'exportation, en kilog. de blé (quantité restée dans la consommation)					115,075,075		
Id.	id.	id.	id.	en hectol.	1,449,680		

(5)

LITT. E.

Commerce de l'Angleterre. — Grains et farines.

DENRÉES.	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES POUR LA CONSOMMATION.										
		1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850	1851	1852	1853
Froment . .	^(a) Quartiers.	868,538	822,182	135,670	1,995,948	2,851,983	1,863,294	4,507,626	3,778,435	3,836,835	3,074,220	4,851,310
Orge	Id.	223,544	1,029,001	299,314	400,443	794,999	699,960	1,554,860	1,042,801	832,534	626,737	628,670
Avoine . . .	Id.	41,733	262,357	585,793	772,554	1,761,248	882,559	1,368,673	1,167,177	1,209,844	995,480	1,035,072
Seigle	Id.	2,724	28,779	23	1,635	68,956	48,721	256,308	94,078	24,613	10,023	76,700
Pois	Id.	45,383	122,984	82,556	181,800	194,171	167,083	285,487	182,559	100,831	107,106	101,774
Fèves	Id.	45,702	225,630	197,919	209,874	487,846	452,460	485,430	449,493	320,004	375,428	350,401
Maïs	Id.	10,225	38,711	42,295	720,581	3,615,219	1,582,755	2,249,570	1,286,281	1,819,783	1,479,801	1,552,934
Sarrasin . .	Id.	2	3,937	1,105	22,748	23,349	205	[308	296	1,476	8,085	7,102
Farines . . .	^(b) Quintaux.	426,877	712,968	630,255	3,384,429	6,810,843	1,227,754	3,936,514	3,858,330	5,365,207	3,889,585	4,646,409

QUANTITÉS EXPORTÉES.											Observations.
1843	1844	1845	1846	1847	1848	1849	1850	1851	1852	1853	
"	"	"	111,144	125,941	5,747	370	4,560	37,168	15,522	87,521	(a) Le quarter vaut 2 hect. 91.
"	"	"	3,620	15,200	3	65	13,260	3,184	1,540	30	
"	"	"	17,246	9,151	7,476	6,048	6,035	5,571	7,209	16,586	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	
"	"	"	75,640	207,659	11,553	19,442	25,443	74,408	67,839	120,787	(b) Le quintal anglais vaut 50 kfl.

LITT. F.

Commerce de l'Angleterre.

1854.	UNITÉS.	QUANTITÉS IMPORTÉES POUR LA CONSOMMATION.								
		JANVIER.	FÉVRIER.	MARS	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	HUIT MOIS.
Froment.....	Quarters.	559,899	297,489	285,562	567,220	476,111	611,995	557,104	281,080	5,274,228
Orge.....	Id.	29,602	11,750	52,566	07,515	65,449	78,016	45,704	101,679	428,059
Avoine.....	Id.	86,436	26,595	24,828	141,742	121,625	158,555	126,008	110,017	795,422
Seigle.....	Id.	"	5	"	565	528	5	569	71	1,545
Pois.....	Id.	12,585	5,891	5,160	6,486	6,094	7,601	5,459	6,266	51,752
Fèves.....	Id.	25,211	11,118	27,914	45,729	20,911	57,476	21,895	29,181	215,455
Maïs.....	Id.	40,971	98,649	116,455	195,859	165,940	158,696	147,071	106,677	1,027,848
Farine de froment.	Quintaux.	249,086	856,444	595,500	600,295	514,775	575,762	222,479	250,104	5,440,551

— Grains et farines.

QUANTITÉS EXPORTÉES.									Observations.
JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUT.	HUIT MOIS.	
23,077	2,987	769	1,052	150	100	15,125	15,405	58,625	
20	25	»	»	»	»	»	50	95	
132	480	255	227	519	402	1,025	828	5,835	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	»	»	»	»	
5,899	2,952	774	997	968	479	2,258	1,056	14,507	

LITT. G.

Relevé des importations et des exportations de céréales en France, pendant les années 1851, 1852, 1853 et 1854. (Commerce spécial.)

		IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
Année	1851.	8,769,000	kilogrammes.	447,486,600	kilogrammes.
	Id. 1852.	25,106,100	id.	294,370,600	id.
	Id. 1853.	385,025,500	id.	178,504,100	id.
	Août 1853.	27,639,700	id.	5,288,000	id.
	Septembre "	89,447,700	id.	2,622,600	id.
	Octobre "	73,949,600	id.	1,987,600	id.
	Novembre "	72,661,400	id.	1,560,800	id.
	Décembre "	103,210,000	id.	729,200	id.
	Janvier 1854.	78,960,500	id.	404,800	id.
	Février "	59,234,200	id.	415,900	id.
	Mars "	1,355,500	id.	1,249,100	id.
	Avril "	37,140,400	id.	1,645,700	id.
	Mai "	1,450,800	id.	1,142,100	id.
	Juin "	45,438,300	id.	1,703,700	id.
	Juillet "	37,402,200	id.	1,054,200	id.
	Août "	26,733,200	id.	1,245,000	id.

LITT. H.

*Tableau comparatif du prix des grains en Belgique et à l'étranger,
pendant l'année 1855.*

DATES.	PRIX MOYEN pour LA BELGIQUE.		PRIX MOYEN pour la FRANCE.	PRIX MOYEN pour L'ANGLETERRE.		ANVERS.		GAND.		LIÈGE.	
	Froment.	Seigle.		Froment.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.
Janvier	20 32	15 58	18 10	19 07	15 88	21 20	15 "	21 28	14 07	20 79	14 81
Février.....	20 54	15 84	17 87	19 39	13 12	21 16	15 09	21 25	15 42	20 40	14 80
Mars.....	20 26	15 52	18 02	19 50	15 16	21 02	12 61	20 65	15 42	20 18	14 25
Avril	20 58	15 69	17 50	19 15	12 59	20 95	"	20 41	15 63	20 16	15 84
Mai.....	20 98	14 44	17 50	19 20	15 84	21 51	14 19	21 52	14 54	19 92	14 24
Juin	21 52	14 25	18 28	19 06	14 28	21 51	14 12	21 75	14 51	22 57	15 20
Juillet	24 55	15 "	21 55	21 55	15 "	25 56	14 21	24 61	15 94	24 27	15 46
Août	26 58	15 79	22 65	22 04	15 "	24 72	15 92	28 52	15 62	26 05	16 55
Septembre.....	29 62	18 45	26 10	25 40	14 81	28 50	17 90	28 65	17 31	27 44	17 65
Octobre	51 65	21 07	27 92	28 08	16 78	51 51	20 65	52 74	20 99	29 99	20 71
Novembre.....	52 95	25 57	29 95	51 09	19 90	50 61	21 90	54 39	25 74	51 10	22 82
Décembre	52 95	24 71	30 50	50 80	18 64	51 28	23 61	54 91	25 51	52 04	24 66
Prix moyen.....	23 15	16 79	22 14	22 72	15 91	24 76	16 47	25 88	16 71	24 55	17 05

BRUXELLES.		PARIS.		DÉPARTEMENT DU NORD.								ARDENNES.	
				LILLE.		VALENCIENNES.		BAILLEUL.		BERGUES.		VOUZIERS.	
Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
21 23	14 »	18 73	12 43	20 44	»	20 25	12 »	20 56	»	19 72	»	17 14	10 71
21 59	15 88	18 87	12 13	20 58	»	19 73	11 56	19 73	»	18 73	*	17 14	10 71
21 16	15 64	18 72	11 46	20 40	»	19 25	10 87	20 50	»	18 80	»	17 11	10 71
21 18	15 81	18 26	11 18	20 »	»	18 83	11 50	19 75	»	18 73	»	17 14	10 »
22 12	14 48	18 18	11 78	20 55	12 12	19 82	11 58	19 93	»	18 65	»	17 31	10 89
22 19	15 74	19 79	13 05	21 57	13 07	23 21	12 24	»	»	19 50	»	19 92	12 71
25 67	15 17	24 14	14 82	25 15	12 89	25 07	15 »	24 07	»	25 92	»	22 98	15 91
26 95	16 15	27 63	16 62	27 »	14 68	26 23	15 »	23 50	»	24 56	»	25 63	15 95
50 08	19 22	50 83	18 28	51 41	16 12	28 41	16 »	50 57	»	28 62	»	27 03	14 28
52 48	21 58	52 54	18 88	53 84	»	51 12	17 37	53 73	»	52 70	»	28 61	13 67
55 63	23 41	55 28	21 66	57 68	»	56 »	18 30	56 73	»	55 62	»	29 97	17 30
55 21	24 56	54 07	23 38	57 16	»	56 57	20 62	57 73	»	54 44	»	50 46	12 22
23 94	17 10	24 59	15 47	26 28	15 79	23 56	14 02	26 42	»	24 49	»	22 54	15 27

DATES.	AMSTERDAM.				HAMBOURG.		NEW-YORK.		LONDRES.		TRIESTE.	
	Froment.		Seigle.		Froment.	Seigle.	Froment.		Froment	Seigle.	Froment.	Seigle.
	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.			Plus bas.	Plus haut.				
Janvier	15 92	23 69	14 »	15 60	19 87	15 42	17 50	19 60	21 75	»	18 53	10 40
Février	15 55	22 33	11 54	15 50	19 42	»	»	»	22 47	»	17 55	11 47
Mars	15 55	22 27	12 68	15 10	18 67	12 56	»	»	21 26	»	18 »	10 80
Avril	17 26	22 84	11 99	14 25	18 08	11 53	17 50	19 »	20 58	»	17 60	11 20
Mai.....	18 65	22 18	11 91	14 95	19 52	»	17 »	19 »	20 57	»	16 40	9 60
Juin.....	18 05	24 07	15 10	13 64	19 68	11 85	16 80	18 85	20 57	»	17 50	9 87
Juillet	19 82	24 92	13 16	18 57	20 82	12 72	17 85	19 75	22 48	»	20 50	12 »
Août	20 17	28 05	15 75	17 05	22 21	15 52	17 85	20 65	24 48	»	23 20	12 95
Septembre.....	25 55	31 07	15 55	18 95	25 48	»	18 20	23 10	27 14	»	22 20	14 55
Octobre.....	27 14	33 20	17 57	21 45	27 56	15 15	21 25	24 50	31 29	»	26 15	17 07
Novembre.....	32 71	34 07	19 50	22 86	28 20	15 52	21 25	26 55	»	»	25 60	18 »
Décembre.....	32 71	34 93	16 45	24 65	29 07	15 51	22 40	27 50	31 40	»	27 46	19 75
Prix moyen.	21 57	27 11	12 43	17 69	22 17	15 48	18 76	21 87	25 83	»	20 87	13 15

(15)

LITT. I.

Tableau comparatif du prix des grains en Belgique et à l'étranger, en 1854.

DATES.	PRIX MOYEN pour LA BELGIQUE.		PRIX MOYEN pour la FRANCE.	PRIX MOYEN pour L'ANGLETERRE.		ANVERS.		GAND.	
	Froment.	Seigl.	Froment.	Froment.	Seigl.	Froment.	Seigl.	Froment.	Seigl.
Janvier ... 1 ^{re} semaine.....	52 68	24 54	»	52 71	21 59	»	»	53 21	26 40
2 ^e id.....	53 56	23 29	»	53 83	20 42	52 »	24 78	53 73	23 72
3 ^e id.....	55 49	24 30	»	53 39	21 64	31 30	24 67	53 56	23 76
4 ^e id.....	55 50	23 01	»	53 75	22 04	31 69	24 54	54 47	23 50
Prix moyen.....	53 50	24 83	51 94	54 67	21 37	51 73	24 39	53 49	23 79
Février ... 1 ^{re} semaine.....	52 81	24 51	»	53 52	21 08	31 13	23 46	53 73	24 40
2 ^e id.....	52 47	23 76	»	53 36	20 68	30 83	22 63	51 94	22 06
3 ^e id.....	52 12	23 45	»	54 39	21 22	51 52	23 20	52 66	23 04
4 ^e id.....	52 06	24 03	»	53 07	21 59	31 17	22 96	54 26	23 92
Prix moyen.....	52 31	23 94	31 37	54 63	21 09	51 41	23 08	53 14	23 83
Mars 1 ^{re} semaine.....	52 93	24 11	»	53 60	20 24	31 02	23 06	53 24	24 10
2 ^e id.....	51 64	23 92	»	54 14	21 04	30 37	22 40	53 25	23 43
3 ^e id.....	52 34	23 83	»	54 01	21 54	»	»	53 37	23 53
4 ^e id.....	31 94	23 78	»	53 64	22 85	»	22 05	52 60	23 49
5 ^e id.....	51 97	23 86	»	52 21	22 80	29 81	22 33	52 82	24 58
Prix moyen.....	52 16	23 90	51 01	53 32	21 69	30 46	22 31	53 03	24 53
Avril 1 ^{re} semaine.....	52 73	24 61	»	51 33	20 92	30 34	23 16	52 72	24 38
2 ^e id.....	52 34	24 61	»	53 60	18 92	29 83	22 99	52 81	24 72
3 ^e id.....	52 10	23 93	»	54 31	20 79	»	23 10	51 34	24 06
4 ^e id.....	51 99	24 13	»	54 14	27 06	»	»	51 33	23 77
Prix moyen.....	52 44	24 32	29 82	53 39	21 92	30 09	23 08	52 13	24 28
Mai 1 ^{re} semaine.....	51 67	24 09	»	54 14	27 06	29 32	22 76	52 46	24 07
2 ^e id.....	51 95	24 13	»	54 24	20 32	29 93	22 33	52 25	24 21
3 ^e id.....	51 33	23 96	»	53 81	22 57	29 96	22 08	51 49	24 74
4 ^e id.....	51 63	23 70	»	53 81	23 14	29 37	21 97	50 84	24 36
5 ^e id.....	51 36	23 10	»	54 14	20 85	29 36	21 33	51 38	24 19
Prix moyen.....	51 61	23 80	29 78	54 03	22 74	29 79	22 13	51 68	24 31
Juin 1 ^{re} semaine.....	51 33	23 13	»	53 81	21 11	30 20	21 49	52 23	24 19
2 ^e id.....	52 82	24 23	»	53 61	20 99	31 33	23 63	54 38	23 23
3 ^e id.....	53 79	24 75	»	53 43	22 40	33 06	24 39	54 93	23 23
4 ^e id.....	53 26	23 17	»	53 33	20 61	31 97	23 42	53 10	24 63
Prix moyen.....	52 80	24 33	52 32	53 33	21 27	31 69	23 23	53 66	23 08
Juillet ... 1 ^{re} semaine.....	53 11	24 90	»	53 33	20 49	31 76	23 20	54 47	24 24
2 ^e id.....	33 23	23 01	»	52 33	21 90	30 63	»	34 49	24 35
3 ^e id.....	53 02	24 33	»	51 31	19 62	30 47	21 91	33 36	23 03
4 ^e id.....	50 65	20 75	»	29 91	19 60	29 38	19 33	23 24	17 36
Prix moyen.....	52 47	23 74	32 01	51 90	20 40	30 36	21 33	32 69	22 41
Août 1 ^{re} semaine.....	30 33	20 74	»	27 76	18 64	28 93	17 18	33 02	23 10
2 ^e id.....	31 73	18 49	»	26 75	17 21	28 74	17 39	31 09	14 34
3 ^e id.....	29 24	17 33	»	27 49	18 49	28 74	18 »	30 17	18 98
4 ^e id.....	28 19	16 83	»	27 30	17 49	28 31	17 41	27 20	13 23
5 ^e id.....	27 13	16 96	»	26 73	16 43	28 06	18 13	26 92	13 11
Prix moyen.....	29 37	18 07	27 21	27 20	17 63	28 33	17 66	29 68	17 43
Septembre 1 ^{re} semaine.....	26 72	16 94	»	23 48	13 77	27 30	17 60	26 43	16 06
2 ^e id.....	27 73	17 37	»	22 30	13 30	28 11	18 30	23 08	17 37
3 ^e id.....	29 38	18 89	»	22 33	14 98	29 30	19 22	29 39	19 26
4 ^e id.....	30 64	19 23	»	22 95	13 10	29 06	19 18	30 39	19 18
Prix moyen.....	28 62	18 16	24 13	23 18	13 41	28 36	18 37	28 69	18 01
Octobre ... 1 ^{re} semaine.....	28 79	18 40	»	24 29	14 87	27 33	17 73	28 28	16 33
2 ^e id.....	28 72	18 43	»	»	»	28 69	18 68	29 12	17 92
3 ^e id.....	29 72	19 26	»	»	»	30 10	20 67	29 91	18 70

LIÈGE.		BRUXELLES.		PARIS.		DÉPARTEMENT DU NORD.							
						LILLE.		VALENCIENNES.		BERGUES.		BAILLEUL.	
Froment.	Seigle.	Froment	Seigle.	Froment	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.	Froment	Seigle.	Froment.	Seigle.
52 28	25 44	54 24	25 84	54 28	25 82	56 "	"	"	"	55 46	"	"	"
52 46	25 44	52 08	25 50	54 06	25 82	57 55	"	56 66	21 50	54 75	21 62	55 12	"
52 85	25 63	55 22	24 86	54 66	25 82	58 "	"	56 85	21 50	55 46	22 30	55 55	"
52 86	52 66	55 45	25 04	54 12	25 80	"	"	55 85	21 25	55 25	23 05	"	"
52 56	25 46	55 46	25 26	54 45	25 74	57 11	"	56 44	21 41	55 07	22 59	55 22	"
52 27	25 06	55 30	24 90	55 50	25 16	56 64	"	55 75	20 50	55 25	"	55 75	"
51 62	24 40	55 04	24 94	52 58	22 16	58 55	"	55 75	20 50	55 46	22 25	"	"
52 "	24 10	52 62	24 64	55 16	22 16	58 "	"	54 50	20 50	55 65	"	55 "	"
52 "	24 10	55 12	24 62	55 28	21 50	55 57	"	54 87	20 "	54 66	21 25	"	"
51 97	24 45	55 02	24 77	55 15	22 24	55 58	"	54 21	20 57	55 67	21 75	55 57	"
52 19	24 29	55 68	25 06	52 70	21 16	55 "	"	54 87	19 75	56 55	"	54 "	"
51 62	24 10	55 24	24 96	52 12	21 "	57 67	"	54 "	19 50	57 55	21 57	"	"
51 45	25 90	52 86	24 50	50 94	19 66	56 55	"	55 62	19 50	"	"	52 "	"
51 14	25 71	52 74	24 96	29 94	18 82	52 67	"	50 91	18 "	55 45	21 25	"	"
51 14	25 71	55 04	24 92	"	"	54 67	"	52 "	"	52 75	19 75	"	"
51 30	25 94	55 11	24 84	51 42	20 16	55 26	"	55 08	19 18	54 96	20 79	55 "	"
52 19	24 49	55 98	24 90	51 66	19 82	56 "	"	52 58	20 "	54 25	21 25	55 75	"
52 19	24 49	55 40	25 04	51 12	19 66	55 55	"	55 "	"	55 65	20 50	"	"
52 "	24 68	55 26	25 "	50 40	19 66	54 "	"	50 25	18 50	55 25	19 50	57 62	"
52 "	24 68	55 48	24 90	29 90	19 66	52 55	"	29 87	18 50	52 80	19 75	"	"
52 09	24 58	55 45	24 96	50 77	19 70	55 91	"	51 42	19 "	55 48	20 25	55 68	"
52 19	24 68	55 56	25 28	50 50	20 52	51 67	"	"	"	51 06	18 25	28 25	"
52 09	24 68	55 50	24 90	51 28	21 "	55 "	"	52 50	"	50 66	18 "	29 75	"
52 "	24 49	52 90	24 68	52 "	21 16	55 54	"	52 50	"	51 55	18 75	"	"
52 "	24 "	55 52	24 26	51 82	21 "	"	"	52 66	20 57	51 42	19 25	"	"
51 81	25 71	51 48	25 52	"	"	52 67	"	"	"	52 "	18 50	50 20	"
52 01	24 51	52 91	24 48	51 40	20 87	52 47	"	52 55	20 57	51 59	18 54	29 41	"
51 62	25 15	52 06	22 88	51 82	21 16	55 "	"	55 50	21 "	52 "	20 "	"	"
52 56	25 "	54 22	24 50	52 58	21 50	55 "	"	54 25	20 30	55 72	21 "	52 50	"
55 51	25 64	54 16	25 22	54 40	25 "	56 67	"	55 75	20 50	55 50	21 50	"	"
55 22	25 26	54 62	25 62	52 74	22 58	54 "	"	56 "	19 50	54 56	21 57	"	"
52 72	24 25	55 61	24 55	52 88	22 06	54 66	"	54 87	20 57	55 97	20 96	52 50	"
55 52	25 26	55 50	25 26	52 74	21 90	54 "	"	54 75	19 50	55 20	20 50	55 "	"
55 15	25 26	55 72	25 40	52 40	20 66	55 67	"	54 75	19 25	54 25	26 75	"	"
52 52	25 64	55 78	25 18	55 40	20 66	55 54	"	55 50	"	54 55	20 75	52 50	"
52 94	25 64	50 80	22 90	51 82	18 "	55 55	"	52 50	"	28 60	20 25	"	"
52 92	25 45	52 72	24 68	52 84	20 50	54 58	"	55 87	19 57	52 59	20 56	52 75	"
50 67	25 55	51 40	22 54	28 26	15 "	29 65	"	52 75	"	28 25	"	28 25	"
50 67	25 55	52 24	22 12	29 82	14 82	55 55	"	52 75	15 50	51 91	"	"	"
52 "	25 55	25 "	17 22	50 24	14 52	56 52	"	50 "	15 "	50 74	15 50	50 75	"
52 75	25 55	28 74	25 54	28 58	14 82	27 55	"	24 50	15 50	25 68	15 50	27 25	"
52 94	25 55	28 62	20 56	"	"	29 67	"	"	"	"	"	"	"
51 80	25 55	29 08	21 15	29 22	14 74	51 26	"	50 "	15 05	28 64	14 50	28 75	"
27 45	19 66	29 08	19 86	25 56	15 "	29 "	"	25 50	14 50	24 46	15 50	"	"
27 59	19 26	50 06	20 64	27 54	15 60	28 54	"	26 "	14 75	27 10	16 25	26 75	"
29 69	20 58	55 70	20 98	27 66	16 50	"	"	28 "	14 75	"	"	"	"
50 81	20 58	52 16	21 "	26 52	16 50	28 12	"	26 62	15 25	"	"	"	"
28 85	20 02	51 25	20 62	26 77	15 90	28 48	"	26 55	14 81	25 65	15 87	26 75	"
29 88	20 21	51 72	20 66	26 84	16 52	27 55	"	27 66	16 50	"	"	"	"
28 96	20 11	51 92	20 20	27 58	17 50	28 65	"	29 "	"	25 75	22 50	"	"
20 88	20 21	52 52	20 96	27 82	17 82	"	"	29 "	"	27 55	21 50	"	"

DATES.	ARDENNES.		AMSTERDAM.		HAMBOURG.	
	VOUZIERS.		Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
	Froment.	Seigle.				
Janvier.... 1 ^{re} semaine.....	»	»	»	»	29 91 à 30 43	13 70 à 20 »
2 ^e id.....	50 75	17 86	52 79 à 58 20	24 59 à 25 49	29 90 à 30 43	11 45 à 20 »
5 ^e id.....	50 »	17 86	»	»	29 90 à 30 23	13 » à 21 50
4 ^e id.....	50 »	17 86	51 » à 56 22	25 48 à 26 67	29 20 à 30 23	»
Prix moyen.....	50 24	17 86	54 60	25 07	50 05	16 90
Février.... 1 ^{re} semaine.....	29 29	17 86	»	»	28 25 à 29 90	10 57 à 18 68
2 ^e id.....	28 58	17 86	»	»	28 53 à 29 60	12 50 à 19 75
5 ^e id.....	27 86	17 15	50 60 à 55 65	»	28 55 à 50 80	10 60 à 21 15
4 ^e id.....	27 86	15 72	50 60 à 55 65	25 07 à 26 95	28 77 à 50 80	12 » à 29 75
Prix moyen.....	28 59	17 14	55 12	25 01	29 02	16 84
Mars..... 1 ^{re} semaine.....	28 58	15 72	55 55 à 54 »	22 55 à 25 25	28 55 à 50 50	»
2 ^e id.....	28 58	15 72	»	»	28 20 à 51 »	11 45 à 21 50
5 ^e id.....	27 86	15 72	26 80 à 55 »	22 50 à 25 60	28 20 à 51 51	»
4 ^e id.....	27 14	15 »	25 75 à 55 10	24 70 à 26 15	27 52 à 28 90	10 60 à 18 »
5 ^e id.....	»	»	»	»	»	»
Prix moyen.....	28 08	15 54	51 70	25 45	29 24	15 58
Avril..... 1 ^{re} semaine.....	27 14	15 »	28 10 à 56 59	25 64 à 25 49	29 90 à 51 80	11 » à 19 70
2 ^e id.....	27 86	15 »	50 84 à 56 57	22 71 à 25 78	29 69 à 52 »	19 » à 21 »
5 ^e id.....	27 86	15 »	»	»	29 60 à 52 50	19 58 à 21 15
4 ^e id.....	27 86	15 72	27 62 à 51 20	22 96 à 25 97	50 » à 51 75	20 » à 20 50
Prix moyen.....	27 68	15 18	51 75	25 75	50 86	18 96
Mai..... 1 ^{re} semaine.....	27 86	15 72	29 97 à 56 29	25 51 à 24 58	29 90 à 51 60	19 58 à 20 78
2 ^e id.....	28 22	16 45	50 14 à 56 14	22 » à 25 48	»	»
5 ^e id.....	28 95	17 15	52 14 à 54 50	21 » à 22 45	50 22	10 » à 22 55
4 ^e id.....	»	»	24 64 à 54 29	20 57 à 21 50	»	»
5 ^e id.....	»	»	»	»	»	»
Prix moyen.....	28 50	16 45	52 25	22 58	50 50	18 12
Juin..... 1 ^{re} semaine.....	»	»	»	»	»	»
2 ^e id.....	52 15	18 58	27 85 à 55 95	19 50 à 21 78	50 20 à 51 75	17 65 à 25 25
5 ^e id.....	54 52	»	50 60 à 55 50	22 55 à 25 20	28 20 à 52 »	19 55 à 19 75
4 ^e id.....	55 05	19 29	51 20 à 55 20	21 65 à 24 85	50 12 à 52 60	»
Prix moyen.....	53 57	18 95	52 54	22 55	50 81	20 49
Juillet.... 1 ^{re} semaine.....	52 86	»	51 70 à 55 60	20 55 à 25 85	»	»
2 ^e id.....	52 86	18 58	29 20 à 55 »	20 50 à 24 20	28 20 à 28 55	17 65 à 18 »
5 ^e id.....	52 86	18 58	26 78 à 52 85	19 86 à 22 50	»	»
4 ^e id.....	52 51	14 29	26 45 à 51 48	16 64 à 19 65	»	»
Prix moyen.....	52 77	17 15	51 15	20 95	28 57	17 81
Août..... 1 ^{re} semaine.....	52 85	15 57	28 95 à 50 55	16 64 à 20 55	»	»
2 ^e id.....	»	»	25 55 à 51 07	17 50 à 19 28	28 50 à 28 12	15 86 à 18 87
5 ^e id.....	»	»	28 07 à 52 14	17 86 à 18 45	25 51 à 25 87	15 82
4 ^e id.....	»	»	50 44 à 55 27	17 » à 18 97	24 60 à 26 70	14 10 à 15 45
5 ^e id.....	»	»	»	»	»	»
Prix moyen.....	52 85	15 57	29 95	18 25	25 96	16 07
Septembre. 1 ^{re} semaine.....	24 51	12 86	»	»	»	»
2 ^e id.....	24 89	12 86	27 58 à 55 42	17 78 à 18 85	»	»
5 ^e id.....	»	»	»	»	21 65 à 25 30	15 55 à 17 55
4 ^e id.....	26 45	12 14	28 95 à 55 21	15 28 à 21 48	»	»
Prix moyen.....	25 21	12 02	50 75	18 54	25 47	15 44
Octobre... 1 ^{re} semaine.....	26 79	12 50	28 95 à 55 21	18 5 à 21 45	»	14 45 à 17 57
2 ^e id.....	27 14	12 86	28 95 à 55 57	20 14 à 22 »	22 10 à 25 »	14 45 à 16 20
5 ^e id.....	»	»	28 21 à 55 45	27 07 à 25 55	24 68 à 28 50	16 20 à 17 65

NEW-YORK.	LONDRES.		TRIESTE.		Observations.
	Froment.	Froment anglais.	Froment étranger.	Froment.	
23 » à 29 »	»	»	»	»	
23 67 à 32 40	52 64 à 40 80	23 19 à 39 52	»	»	
51 63 à 56 73	52 64 à 40 80	24 03 à 39 52	»	»	
51 63 à 58 50	52 64 à 40 80	24 03 à 39 98	»	»	
51 52	56 72	51 71	53 53	24 53	
52 60 à 37 73	31 78 à 59 98	22 76 à 39 52	»	»	
50 10 à 37 67	50 99 à 59 08	25 19 à 58 63	»	»	
29 57 à 54 84	50 99 à 59 08	23 19 à 58 63	»	»	
29 50 à 50 15	»	»	»	»	
51 72	55 51	50 99	53 60	27 20	
26 40 à 28 22	52 21 à 59 08	23 62 à 58 63	»	»	
22 83 à 28 33	52 21 à 59 08	23 19 à 58 63	»	»	
28 20 à 28 63	50 99 à 57 80	21 90 à 57 87	»	»	
23 63 à 50 50	50 06 à 56 08	20 18 à 56 08	»	»	
»	»	»	»	»	
27 35	54 68	50 01	54 40	23 20	
22 63 à 52 15	51 78 à 56 08	23 62 à 57 80	»	»	
26 40 à 51 50	51 78 à 56 08	22 76 à 56 08	»	»	
27 15 à 55 75	51 78 à 56 94	24 03 à 56 94	»	»	
29 50 à 58 60	50 99 à 56 94	22 76 à 57 80	»	»	
50 18	54 04	50 22	34 »	28 »	
27 15 à 51 30	51 78 à 56 94	23 19 à 56 94	»	»	
23 83 à 53 40	51 78 à 56 94	24 03 à 56 94	»	»	
50 » à 53 »	52 21 à 56 94	22 57 à 57 57	»	»	
»	52 21 à 57 87	20 61 à 57 57	»	»	
»	»	»	»	»	
50 98	54 58	29 83	54 40	»	
28 53 à 57 03	52 21 à 57 87	20 61 à 57 87	»	»	
29 40 à 32 33	52 21 à 57 87	20 61 à 57 87	»	»	
24 90 à 52 33	52 21 à 57 87	21 47 à 57 87	»	»	
50 13 à 54 »	52 21 à 56 94	20 61 à 56 94	»	»	
51 11	54 92	29 18	52 80	27 06	
22 63 à 37 30	51 78 à 56 94	19 76 à 56 31	»	»	
24 90 à 36 »	50 06 à 56 08	18 98 à 56 08	»	»	
24 50 à 51 80	50 06 à 53 23	19 76 à 56 08	»	»	
»	»	»	»	»	
29 40	53 57	27 86	51 60	»	
24 00 à 50 25	23 23 à 51 53	18 90 à 52 19	»	»	
23 73 à 54 80	23 77 à 51 53	18 90 à 52 19	»	»	
27 15 à 54 »	23 77 à 50 92	16 52 à 52 19	»	»	
52 10	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	
29 56	28 40	23 11	23 53	17 60	
»	19 76 à 24 03	13 46 à 28 33	»	»	
22 63 à 52 13	22 37 à 23 77	13 89 à 29 23	»	»	
»	22 57 à 50 06	19 76 à 50 99	»	»	
23 63 à 52 13	22 37 à 50 06	19 76 à 50 99	»	»	
28 15	24 60	25 80	28 »	20 »	
20 42 à 26 40	22 57 à 23 53	19 76 à 50 93	»	»	
»	24 03 à 50 06	21 90 à 53 70	»	»	
»	»	»	»	»	

LITT. K.

Boissons distillées exportées avec décharge de l'accise pendant les années 1850 à 1854.

TRIMESTRES.	1850	1851	1852	1853	1854
	Hect. à 100° (alcool pur).				
1 ^{er} trimestre	1,883.69	872.69	253.62	6,356.97	4,395.50
2 ^o id.	1,224.80	717.38	611.01	4,516.50	4,877.71
3 ^o id.	399.36	378.68	799.77	6,249.59	2,659.89
4 ^o id.	924.47	351.73	2,629.88	5,291.09	»
TOTAL	4,432.32	2,320.48	4,294.28	21,414.15	»

LITT. L.

A. M. le Ministre de l'Intérieur.

Bruxelles, le 21 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

A l'occasion du décret impérial récent qui a abaissé le droit d'entrée en France sur les eaux-de-vie étrangères, j'ai demandé à notre consul à Bordeaux de me faire connaître l'influence que cette disposition pourrait, d'après lui, exercer sur l'importation en France des eaux-de-vie de grains ou de pommes de terre fabriquées en Belgique. J'ai l'honneur de vous communiquer, Monsieur le Ministre, une copie de la réponse du consul.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

H. DE BROUCKERE.

A. M. le Ministre des Affaires Étrangères.

Bordeaux, le 13 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre dépêche en date du 3 octobre courant, indicateur B, numéro d'ordre 61.

Il n'est pas douteux que le dernier décret du Gouvernement impérial, abaissant à 15 francs par hectolitre le droit d'entrée sur les eaux-de-vie étrangères, devra en développer l'importation en France, puisqu'elles pourront ainsi être livrées à la consommation, tandis que précédemment elles ne pouvaient être utilisées que pour l'exportation.

La Belgique, dont la qualité des eaux-de-vie a été assez favorablement appréciée, devra prendre part à ce mouvement, mais il est difficile de déterminer dans quelle proportion. Cela dépend, en effet, des prix qui s'établiront, tant en Belgique qu'en France, et les fluctuations, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, sont très-fréquentes sur cet article.

Voici la situation du marché de Bordeaux :

Jusqu'à ce moment, et depuis la promulgation du décret, les eaux-de-vie de grains à 52°, de bonne qualité, ont un placement facile au prix de 95 francs l'hectolitre, droits acquittés, mais c'est en présence des prix suivants :

- 1° Du dedoublé (on désigne ainsi l'eau-de-vie provenant de l'esprit $\frac{3}{6}$ réduit à 52°) de betteraves français, à 105 francs l'hectolitre ;
- 2° De l'esprit $\frac{3}{6}$ de betteraves français, 165 à 168 francs l'hectolitre ;
- 3° De l'eau-de-vie d'Armagnac 52°, 155 à 160 francs l'hectolitre ;
- 4° De l'esprit $\frac{3}{6}$ de vin de Languedoc, 202 à 205 francs l'hectolitre.

Il n'a pas été question encore sur notre marché d'eau-de-vie de pommes de terre, à moins que celle qui a été vendue n'ait été un mélange de pommes de terre et de grains, ce qu'on ne croit pas. Celle de pommes de terre ne vaut pas celle de grains.

Si la différence de prix ci-dessus se maintient, l'écoulement des eaux-de-vie étrangères devra être facile, mais il n'est pas possible de prévoir ce qui arrivera à cet égard. Des ventes considérables de $\frac{3}{6}$ de betteraves des fabriques ou distilleries du Nord, à livrer de novembre en avril, ont été faites à de nombreux spéculateurs de notre place. Le maintien des prix dépendra de la bonne contenance des vendeurs ou des acheteurs, et bien que les derniers avis du Languedoc et de l'Armagnac annoncent une récolte des plus minimes, on incline généralement à penser que le cours actuel de 165 francs l'hectolitre pour le $\frac{3}{6}$ de betteraves ne pourra pas se soutenir. Le cours à livrer de janvier en avril 1855 ne vaut que 150 francs l'hectolitre, ce qui porte le dedoublé 52° à 83 francs l'hectolitre.

J'ai l'honneur d'être avec respect,

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le Consul de Belgique,

Signé, DAMAS junior.

LITT. M.

*Lettre du consul de Belgique à Liverpool à M. le Ministre des Affaires
Étrangères.*

Liverpool, 28 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En réponse à la lettre {que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser en date du 23 courant (Ind. B 1671. N° 101), je regrette de ne pas pouvoir vous donner des statistiques officielles sur la dernière récolte des céréales dans mes environs ; des documents n'existent pas à cet effet, et tout ce que je puis apprendre est de source particulière. A cet effet, je me suis adressé à plusieurs fermiers du comté de Lancashire, celui de Cheshire, et également dans le pays de Galles ; et tout ce que j'ai pu apprendre, c'est que la récolte des céréales en 1854 a été des plus brillantes, et les fermiers sont en général d'accord que nous avons eu $\frac{1}{5}$ à $\frac{1}{4}$ de plus qu'une récolte ordinaire, et, en quelques endroits, $\frac{1}{3}$ et même $\frac{1}{2}$ de plus qu'en 1855.

Les pommes de terre pour lesquelles on craignait, il y a deux mois, se sont remises, et les plaintes qu'on entend sont légères ; en général elles sont saines et très-abondantes.

La hausse générale sur les céréales depuis un mois n'était certes pas attendue ; les fermiers en sont surpris eux-mêmes, et il y a une opinion assez générale que c'est plutôt l'effet du temps favorable pour préparer les terres, et dont les fermiers profitent, que de tout autre effet. Les fermiers sont tous si occupés qu'ils négligent de préparer leurs produits pour les marchés, préférant profiter du temps favorable pour préparer la récolte de 1855.

Depuis hier notre marché est devenu faible et en baisse de 1 à 2 par baril farines, et 3 à 4 par quart. froment.

Agréé, etc.

(Signé) MENGER, consul.

LITT. N.

*Lettre du consul de Belgique à Königsberg à M. le Ministre des Affaires
Étrangères.*

Königsberg, le 28 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

En réponse à la dépêche du 25 courant (Indicateur B. N° 1671, n° d'ordre 19) que Votre Excellence a bien voulu m'adresser, j'ai l'honneur de remettre sous ce pli les renseignements demandés.

La dernière récolte des céréales a été chez nous une des plus belles et des plus abondantes qui ait été faite depuis nombre d'années. Le produit de toutes sortes de grains farineux et légumes secs était mûr, sec, en bonne condition et beaucoup plus farineux qu'à l'ordinaire, quoique le poids n'exécède pas celui de l'année passée. Le froment, l'orge, les pois, les fèves et les vesces sont en abondance par excellence. Le seigle n'a pas cependant dépassé la quantité d'une récolte ordinaire et l'avoine est évaluée un peu au-dessous de la moisson de 1853, mais la qualité et la condition ne laissent rien à désirer.

Malgré ce résultat avantageux de notre dernière récolte qui promettait des prix modiques, cette espérance a été frustrée par des influences de plusieurs marchés étrangers dont la cause est encore un mystère pour tous nos négociants qui traitent le commerce des céréales, car les renseignements que nous avons eus immédiatement après la dernière récolte de l'Angleterre, de l'intérieur de l'Allemagne et de la Hollande laissaient prévoir une baisse plutôt qu'une hausse aussi sensible comme nous l'avons éprouvée depuis la dernière quinzaine, en conséquence d'une demande fort empressée pour compte anglais, hollandais, saxon et pour les provinces Rhénanes.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon plus profond respect.

OPPENHEIM,
Consul de Belgique.

LITT. O.

Tableau des droits d'entrée perçus en 1851, 1852 et 1853 sur les denrées alimentaires.

MARCHANDISES.		DROITS D'ENTRÉE perçus en principal et additionnels.		
		EN 1851.	EN 1852.	EN 1853. (8 premiers mois)
GRAINS...	Froment, épeautre mondé et non mondé, méteil, pois, lentilles et fèves (haricots).....	447,480	984,900	538,612
	Seigle, maïs, sarrasin, féveroles et vesces.....	196,278	211,556	228,017
	Orge, drêche (orge germée), avoine.....	204,437	214,653	183,215
	Gruau et orge perlée.....	2,197	4,407	2,189
	Farines et moutures de toute espèce, son, fécule et autres substances amylacées, pain, biscuit, pain d'épice.	72,822	60,524	19,395
	Macaroni, semoule, vermicelle.....	2,912	5,553	1,014
VIANDES..	Jambons fumés.....	5,052	2,562	Inconnu.
	Lard et viandes de toutes espèces non dénommées ci-dessus.....	4,548	3,080	
BESTIAUX.	Taureaux, bœufs, vaches, bouvillons et taurillons....	274,930	283,391	153,214
	Génisses et veaux pesant plus de 30 kilogrammes....	30,238	46,774	25,090
	Veaux de moins de 30 kilogrammes.....	181	167	135
	Moutons et agneaux.....	37,060	69,163	43,710
	Cochons.....	3,184	4,496	2,720
RIZ.....	271,018	369,322	504,205	
TOTAUX.....		1,392,284	2,432,710	1,521,754
Total des trois colonnes.....		3,346,728		
Moyenne par mois.....		173,535		
Id. par année.....		2,080,020		

(26)

TABLE DES MATIÈRES.

	Pag.
EXPOSÉ DES MOTIFS	I
Projet de loi	III

ANNEXES.

1. Lois et arrêtés royaux sur les denrées alimentaires	V
2. Résumé des avis des chambres de commerce	IX
3. Avis des commissions d'agriculture.	XII
4. Tableau, par province, du produit de la récolte d'une année ordinaire et de 1846, 1850-1852, 1853 et 1854.	XIII
5. Tableau de la récolte du sarrasin et des pommes de terre en 1846, 1850-1852, 1853 et 1854	XVIII
6. Importations et exportations des denrées alimentaires en Belgique depuis 1850.	XX
7. Provenance et destination du froment et du seigle importés et exportés depuis 1844 (Belgique)	XXII
8. Excédant des importations et prix moyens du froment et du seigle sous le régime de la loi du 24 septembre 1845 (prohibition à la sortie) et sous celui de la loi du 31 décembre 1853 (28 août 1853).	XXIV
9. Prix moyen des grains en Belgique de 1815 à 1854.	XXV
10. Commerce du bétail en Belgique (commerce spécial)	XXIX
11. Grains exportés de Russie	XXXII
12. Grains exportés des États-Unis (blés et farines, réduits en hectolitres de blés).	<i>ib.</i>
13. Renseignements sur la récolte à l'étranger :	
Récolte aux États-Unis.	XXXIII
Id. en Angleterre.	XXXV
Id. en Prusse.	XXXVII
Id. en Suède	<i>ib.</i>
Id. dans le midi de la France	XXXVIII
Id. en Autriche.	XL
Id. en Suisse	<i>ib.</i>
Id. en Italie.	XLI
Id. aux États-Unis (<i>suite</i>)	<i>ib.</i>
Id. en Russie	XLIV
Id. en Prusse (<i>suite</i>).	XLV

APPENDICE.

LITT. A. Importation et exportation des principales denrées alimentaires, de 1850 à 1852 (Belgique)	1
B. Importation et exportation des principales denrées alimentaires, pendant l'année 1853.	2

LITT. C. Importation et exportation des principales denrées alimentaires, du 1 ^{er} janvier au 30 septembre 1854	3
D. Importation et exportation des principales denrées alimentaires, depuis le 1 ^{er} août 1853 jusqu'au 30 septembre 1854	4
E. Commerce de l'Angleterre. — Grains et farines	5
F. Id. Id. (en 1854)	8
G. Relevé des importations et des exportations de céréales en France, pendant les années 1851, 1852, 1853 et 1854. (Commerce spécial).	10
H. Tableau comparatif du prix des grains en Belgique et à l'étranger, pendant l'année 1853	11
I. Tableau comparatif du prix des grains en Belgique et à l'étranger, en 1854.	15
K. Boissons distillées exportées avec déchargé de l'accise, pendant les années 1850 à 1854	20
L. Renseignements sur les effets probables du décret impérial qui a réduit le droit d'entrée des eaux-de-vie en France.	21
M. Lettre du consul de Belgique à Liverpool sur la récolte en Angleterre	23
N. Lettre du consul de Belgique à Königsberg sur la récolte en Prusse	24
O. Tableau des droits d'entrée perçus en 1851, 1852 et 1853 sur les denrées alimentaires.	25



(2^e APPENDICE AU N° 6.)

Renseignements sur la récolte à l'étranger.

Récolte en Toscane.

A Son Excellence M. le Ministre des Affaires Étrangères, à Bruxelles.

Livourne, le 9 novembre 1854.

EXCELLENCE ,

Divers renseignements à recueillir ne m'ont pas permis de répondre plus tôt à la dépêche que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser à la date du 23 octobre écoulé (Indie. B, n° 1654, n° d'ordre 63).

La récolte en Toscane a été, cette année, abondante en blé et en maïs, quoique au-dessous de ce qu'elle promettait, principalement pour le maïs. Annuellement la Toscane ne produit pas en céréales des quantités suffisantes à sa consommation. Cette année-ci, elle ne peut pas, pour suppléer au vide annuel et à celui que produisent les exportations, venir s'approvisionner aux dépôts de Livourne, qui, en temps ordinaires, sont considérables, attendu que, au 31 octobre, il n'y avait en dépôt à Livourne que 95,700 sacs de blé étranger et 51,750 sacs maïs. D'après cela, si des arrivages ne viennent améliorer la position, l'on craint, avec fondement, que les existences actuelles, soit en blé indigène, soit en blé étranger, soient insuffisantes jusqu'à la récolte prochaine. C'est en présence de cette éventualité que les blés indigènes se sont progressivement élevés jusqu'au prix de 23 à 26 francs le sac de 57 à 58 kilogrammes, et le maïs à fr. 14-75 le sac de 51 à 52 kilogrammes. Le Gouvernement, immuablement fidèle jusqu'à ce jour aux principes de la liberté du commerce, n'a mis aucun empêchement aux exportations des céréales de la Toscane, qui se sont élevées, en destination pour Gènes, dans les mois d'août et septembre, à sacs 30,000 blé. On attend quelques chargements d'Alexandrie et de Barbarie, toutefois insuffisants aux besoins prévus. Les prix sont toujours en voie de hausse.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les nouvelles assurances de la très-haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence,

Le très-humble serviteur,

C. BINARD.

Récolte aux États-Unis.

Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai eu l'honneur de recevoir en dû temps votre dépêche du 23^o ultimo, Indicateur B n° 1671/73, demandant des informations à l'égard de nos récoltes de céréales, et en réponse je vous dirai qu'il est vrai que la récolte de maïs avait et a souffert, il y a un mois à six semaines qu'on disait que le déficit serait d'un tiers, mais des avis reçus de l'Ouest depuis le commencement de ce mois sont beaucoup plus favorables et le déficit paraît être aujourd'hui beaucoup moins considérable. En outre de cela quand la récolte de maïs est abondante on nourrit les cochons avec ce grain, et dans les années contraires, on les nourrit dans les forêts telles que celles de chêne, noyer et autres et cette année-ci a été reconnue comme une année très-propice pour cette dernière nourriture, les forêts abondant de noix et autres aliments, surtout dans les États du Ohio, Illinois, Indiana, et Kentucky et qui sont les quatre principaux États propres à élever ces animaux. Il en résulterait que le peu de déficit sur lequel on calcule aujourd'hui serait plus que contre-balancé par ce changement.

Les récoltes de blé et autres grains sont abondantes et même plus fortes que de coutume, les pommes de terre cependant manquent et il n'y aura probablement qu'une demi-récolte et de qualité très-inférieure.

Quand à l'exportation pour l'Europe en cas de besoin, je crois qu'on la fera d'ici à un mois ou deux à aussi bas prix que les années précédentes. Le peu qu'on payera peut-être plus cher pour les céréales sera contre-balancé par le prix de frêt des navires qui selon les apparences actuelles sera beaucoup plus bas que l'année commerciale qui vient de s'écouler, et pour le moment tout porte à croire qu'il n'y a rien à craindre du côté du manque de céréales dans ce pays-ci. Il est bon aussi d'ajouter que de la récolte passée de maïs il en reste une grande partie dans l'intérieur du pays non consommée.

Veillez, Monsieur le Ministre, agréer les assurances de ma considération très-distinguée,

Le consul de Belgique,

H. MEUGENS.

(3^e APPENDICE AU N° 6.)

Renseignements sur la récolte à l'étranger.

Récolte aux États-Unis.

A M. le Ministre des Affaires Étrangères, à Bruxelles.

Baltimore, 17 octobre 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

.....
 La récolte du blé a souffert des temps humides du mois de juin et la rouille (rust) en a affecté la qualité en réduisant aussi la quantité.

La récolte du maïs a souffert de la sécheresse des mois de juillet et d'août, et on estime la récolte à un tiers en moins de ce qu'elle eût produit dans des circonstances plus favorables.

On ne doit cependant pas perdre de vue que l'étendue du territoire, consacrée à la culture du blé et du maïs, s'est de beaucoup accrue et le résultat de cet accroissement est que la récolte sera plus près de la moyenne des dernières années qu'on ne se l'était imaginé d'abord.

Les relevés statistiques de 1850 présentent les résultats suivants :

Blé.	100,485,944	boisseaux à 60 livres par boisseau.
Maïs.	592,071,104	— — —

Le consul,
 GORTER.

Récolte en Écosse.

A Son Excellence le Ministre des Affaires Étrangères, à Bruxelles.

Leith, le 2 novembre 1854.

EXCELLENCE ,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de la dépêche de Votre Excellence, du 23 du mois passé (Indicateur *B*, n° 1671, n° d'ordre 39), et, conformément à l'ordre

qu'elle renferme, je prends la respectueuse liberté de vous faire parvenir les remarques suivantes sur la récolte dans ce pays :

La moisson est maintenant terminée, et elle a été favorisée par le plus beau temps du monde, depuis le commencement jusqu'à la fin ; c'est à peine si un peu de pluie en est venue entraver les opérations ; le temps a été aussi également favorable sur toute l'Europe ; la présente récolte a, par conséquent, été assurée d'une manière inaccoutumée, tant elle est belle.

La récolte du blé est aussi luxuriante en gerbes que prolifique quant au grain, et peut être fixée comme considérablement au-dessus de la moyenne.

L'orge a aussi rapporté une abondante récolte, et la qualité en est excellente ; cependant les hauts prix auxquels l'alcool s'est élevé depuis quelque temps en ont réduit la quantité, et il n'y a pas de doute que lorsque de très-grandes masses de cette abondante récolte auront été transformées en spiritueux, cela influera grandement sur les prix.

Les avoines, et pour la quantité et pour la qualité, sont au-dessus de la moyenne.

Les fèves, qui ont été cultivées dans une proportion modérée cette année, sont, d'après tous les comptes-rendus, d'une qualité très-supérieure.

Les pois n'ont pas beaucoup rapporté en Écosse, mais une quantité considérable en est importée des pays étrangers, le Danemark fournissant la plus grande partie de ces approvisionnements.

Quant aux pommes de terre, pendant un certain temps on a eu des craintes assez vives touchant cette importante récolte ; maintenant cependant qu'elles sont toutes recueillies, on a trouvé que la maladie ne se fait sentir que partiellement, et comme le terrain a été sec et le temps très-favorable pour opérer les récoltes, il est probable que la maladie ne se répandra pas beaucoup dans les fosses ; si l'on considère la grande largeur plantée et si l'on fait la part de la maladie, ainsi que le manque de poids en raison d'un volume moindre, je pense que nous aurons une récolte moyenne. Pour montrer la grande importance de la culture de ce comestible, je puis établir, comme un fait bien certain, qu'avec le produit de la seule récolte des pommes de terre, n'occupant peut-être seulement que la 6^e ou 8^e partie, ou même moins encore, d'une ferme, plusieurs de nos fermiers se sont trouvés en état de payer en entier leur rente annuelle au propriétaire du fonds.

Les navets sont toujours une récolte importante en Écosse, attendu que cette racine fournit la principale nourriture de la grande quantité de bestiaux élevés par les fermiers écossais, mais la longue continuation du beau temps et de la sécheresse a eu une influence désastreuse sur la récolte, et dans certains cantons il y a eu de la nielle qui a fait dessécher les feuilles et dépérir la bulbe ; en sorte qu'une grande demande en est résultée de gâteaux de graine de lin pour la nourriture des bestiaux, qui, par suite, augmentent journellement de prix.

En face d'une pareille abondance de céréales, on ne peut s'empêcher d'exprimer sa surprise en voyant l'élévation subite de la valeur de toutes les espèces de farines ; il ne faut cependant pas perdre de vue que cette récolte vient après une année où elle a été mauvaise, et que les provisions de vieux grain ont été presque entièrement épuisées, que les fermiers généralement sont moins pressés d'avoir de l'argent qu'autrefois, et, conséquemment, étant très-occupés à assurer les récoltes, ont

préférè faire durer plus longtemps le travail de la grange. L'abolition de l'échelle mobile des droits peut aussi avoir légèrement contribué à faire monter les prix ; comme il est maintenant moins facile aux spéculateurs d'agioter que si de grands approvisionnements avaient été maintenus, cela aurait sans doute tendu à arrêter jusqu'à un certain point la rapide croissance des prix que nous avons éprouvée dans ces dernières semaines.

J'ai voyagé à travers la plus grande partie de l'Écosse, et à juger, d'après la très-grande apparence des cours où se trouvent des meules de foin, je n'hésiterais pas à affirmer que la moisson de cette année a été une des plus abondantes dont on se souvienne.

Depuis que j'ai écrit les remarques qui précèdent, j'ai appris que les fermiers commencent à avoir plus de loisir pour battre en grange leurs récoltes, et les prix vont probablement baisser de nouveau.

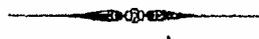
J'ai l'honneur, etc.

JOHN MITCHELL.



(34)

(4^e APPENDICE AU N° 6.)



Importations et exportations du riz. — Commerce spécial, de 1844
à septembre 1854.

ANNÉES.	IMPORTATIONS.		
	QUANTITÉS.	DROIT PERÇU EN PRINCIPAL.	TARIF.
	Kilog.	Francs.	
1844	5,096,758	254,322	{ 1841. 21 mars. 1844. 21 juillet.
1845	9,331,469	148,532	{ 1844. 21 juillet. 1845. 5 septemb.
1846	11,736,633	1,248	Id.
1847	13,173,201	1,288	1845. 5 septemb.
1848	14,616,393	1,362	1847. 6 mai.
1849	3,605,262	739,512	1848. 31 décemb.
1850	6,151,637	257,138	{ 1848. 31 décemb. 1850. 15 février. 1844. 21 juillet.
1851	4,717,277	233,636	1844. 21 juillet.
1852	12,191,231	490,795	Id.
1853	13,174,645	364,027	Id.
1854. Janvier	{ Riz en paille Id. pelé	{ 18,833 8,345,699 }	{ (a) 182 Id.
Février	{ Riz en paille Id. pelé	{ 28,107 2,324,770 }	{ " " }
Mars	{ Riz en paille Id. pelé	{ " " }	{ " " }
Avril	{ Riz en paille Id. pelé	{ " " }	{ " " }
Mai	{ Riz en paille Id. pelé	{ 365,932 1,304,848 }	{ " " }
Juin	{ Riz en paille Id. pelé	{ 430,600 1,219,760 }	{ " " }
Juillet	{ Riz en paille Id. pelé	{ " " }	{ " " }
Août	{ Riz en paille Id. pelé	{ " " }	{ (b) 108 1844. 21 juillet.
Septembre	{ Riz en paille Id. pelé	{ " " }	{ (b) 261 Id.
Octobre	{ Riz en paille et pelé	{ (b) 301 }	{ Id.
Total des dix mois de 1854	37,327,631		

EXPORTATIONS.			Observations.
QUANTITÉS.	DROIT PERÇU EN PRINCIPAL.	TARIF.	
Kil.	Fr.		
3,231	9	1844. 21 juillet.	(a) La libre entrée n'a pris cours qu'à partir du 3 janvier 1834.
205,803	103	Id.	(b) Des importations considérables ont eu lieu pendant les mois d'août à octobre, sous le bénéfice de la disposition finale de l'art. 1er de la loi du 31 décembre 1833. Cette circonstance explique le peu d'importance des droits perçus pendant ces trois mois comparativement aux quantités importées.
1,100,115	550	Id.	
4,709,769	2,347	Id.	
282,008	141	Id.	
37,100	18	Id.	
2,868	2	Id.	
1,875	1	Id.	
2,219,162	26	Id.	
3,130,275	162	Id.	
89,006	"	"	
107,875	"	"	
164,166	"	"	
677,316	"	"	
605,998	"	"	
712,685	"	"	
762,020	"	"	
176,301	"	"	
449,641	"	"	
1,360,182	"	"	
5,105,180			